
Rapport 2026 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Cote du document: EB 2026/148/R.14

Point de l'ordre du jour: 6 b)

Date: 6 août 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Documents de référence: Rapport annuel 2026 sur l'évaluation indépendante au FIDA.

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à examiner le Rapport 2026 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement.

Questions techniques:

Chitra Deshpande

Cheffe de l'Unité Résultats, ressources et systèmes
Bureau de l'efficacité du développement
courriel: c.deshpande@ifad.org

Owen Edwards

Spécialiste principal du suivi-évaluation
Bureau de l'efficacité du développement
courriel: o.edwards@ifad.org

Table des matières

Résumé	ii
I. Introduction	4
II. Produire un impact grâce à des programmes de pays intégrés	4
A. Conception tournée vers l'impact	4
B. Gestion proactive du portefeuille	5
C. Performance des programmes de pays	8
D. Portée des interventions, effets directs et produits	8
E. Notation des effets directs obtenus dans le domaine du développement à l'achèvement des projets	10
III. Assembler des fonds au service du développement et faire jouer l'effet de levier	15
A. Ressources	15
IV. Changements institutionnels porteurs de transformation	17
A. Décentralisation	17
B. Gestion des ressources humaines, efficience institutionnelle et transparence	18
V. Prochaines étapes	18
 Annexes	
I. Cadre de gestion des résultats de FIDA13	19
II. Rapport sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales	26
III. Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	31
IV. Performance des projets achevés: tendances sur le long terme	39
V. Cadre de pointage de l'optimisation des ressources	44
VI. Qualité initiale au service d'une meilleure efficacité du développement et de la pérennité des résultats	48
VII. Suite donnée aux observations formulées par IOE sur le RIDE 2025	54
VIII. Méthode	56

Résumé

1. Le Rapport 2026 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) présente, à titre d'autoévaluation, la performance du Fonds en 2025, première année de la Treizième reconstitution de ses ressources (FIDA13). Les progrès réalisés au cours de la première année de chaque cycle de reconstitution sont déterminants: la performance durant cette période conditionne largement les résultats qui pourront être atteints pendant le reste du cycle de reconstitution.
2. La réalisation des engagements pris au titre de FIDA13 intervient dans un contexte mondial en rapide évolution. La première année de FIDA13 a montré que le modèle opérationnel du Fonds restait adaptable et robuste, constituant une base solide pour des investissements durables au sein des communautés rurales, en particulier au premier kilomètre, afin de libérer leur potentiel de croissance économique tout en luttant contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et l'instabilité, notamment dans les situations de fragilité, durant le reste du cycle de reconstitution.
3. Au cours de la première année de FIDA13, le Fonds a approuvé un programme de prêts et dons d'un montant de 1,14 milliard d'USD visant à financer 19 nouveaux projets et 20 propositions de financement additionnel, concentrant ainsi un tiers du programme de FIDA13 sur la première année du cycle.
4. En combattant l'exclusion et la vulnérabilité climatique, le FIDA continue de promouvoir la cohésion sociale, l'égalité et la stabilité. Ainsi, 42% des projets conçus en 2025 visaient à obtenir des effets directs porteurs de transformation à l'appui de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes, la cible étant fixée à 35% dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13. Par ailleurs, 60% du programme de prêts et dons approuvé¹ en 2025 était consacré au financement de l'action climatique, la cible étant fixée à 45% dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13. En revanche, les notes relatives à la qualité de la passation de marchés à la conception des projets ont été largement inférieures à la cible.
5. La performance du portefeuille du Fonds a progressé en 2025 et accélère l'exécution. La part du portefeuille à risque a légèrement diminué, s'établissant à 7% contre 8% à la fin de 2024, une évolution confirmée par un indice de proactivité supérieur à la cible fixée s'établissant à 92% et un taux de décaissement de 16% au niveau de la cible. La qualité de la gestion financière a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Le FIDA mettra l'accent sur le renforcement des capacités des unités de gestion de projet en matière de gestion financière dans le cadre de missions d'appui à l'exécution, en ciblant les projets présentant une performance insuffisante, et continuera d'exiger des compétences financières minimales pour les membres de ces unités.
6. Les femmes, les hommes et les jeunes ruraux sont de puissants agents de changement. Au total, les projets d'investissement du FIDA en cours d'exécution ont touché 109 millions de ruraux pauvres depuis leur entrée en vigueur. Les participants aux projets étaient pour environ 49% des femmes et 24% des jeunes. Dans les projets comptant les peuples autochtones parmi leurs groupes cibles, 42% des participants étaient autochtones. Cumulés, les projets en cours d'exécution ont permis de former plus de 2,4 millions de personnes à des méthodes et technologies de production, et ont aidé 22 millions de personnes à accéder à des services financiers.
7. Le FIDA continue d'enregistrer un très bon rapport coûts-avantages à l'achèvement des projets. Au cours de la dernière année, la principale progression dans la performance concerne l'efficacité, 82% des projets ayant été jugés plutôt satisfaisants ou mieux, contre 73% l'année précédente. À cela s'ajoutent les

¹ Calculé selon les méthodes utilisées par les banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'action climatique.

bonnes notes attribuées pour l'efficacité et les améliorations au regard de l'égalité. Par ailleurs, 94% des projets ont été jugés plutôt satisfaisants ou mieux s'agissant de la performance du FIDA et 83% s'agissant de la performance des pouvoirs publics, ce qui confirme que le Fonds est un partenaire stratégique des gouvernements nationaux. Toutefois, les projets d'investissements du FIDA doivent faire mieux en ce qui concerne la pérennité des avantages, en particulier dans les projets se déroulant dans des situations de fragilité.

8. Les investissements du FIDA contribuent à renforcer la résilience face aux facteurs de fragilité, une part croissante du portefeuille (30%actuellement) étant désormais mise en œuvre dans des situations de fragilité. En dehors des situations de fragilité, les notes concernant l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, l'adaptation aux changements climatiques, et la durabilité sont plus basses, principalement en raison de capacités techniques limitées que le FIDA continuera de renforcer par un appui accru.
9. Malgré le contexte international instable, le Fonds continue de lever des financements pour le développement, obtenant 2,48 USD pour chaque USD qu'il a investi, et démontre une efficacité croissante dans la mobilisation de fonds auprès des entreprises du secteur privé. En revanche, les contributions des pouvoirs publics ont diminué en 2025, ce qui indique, compte tenu de l'instabilité croissante du contexte financier et économique ainsi que de l'augmentation des activités du FIDA dans des situations de fragilité, que le ratio de cofinancement national pourrait diminuer d'ici la fin du cycle de reconstitution.
10. D'après l'enquête réalisée en 2026 sur l'efficacité de la décentralisation, qui mesure la satisfaction du personnel du FIDA à l'égard des services institutionnels, 92% du personnel jugeait ces services comme étant excellents ou bons, ou avait un avis neutre à leur égard. Ce niveau de satisfaction est corroboré par l'amélioration de la performance en ce qui concerne l'appui à l'exécution. En matière d'efficience, les dépenses administratives se sont maintenues à un niveau stable par rapport à l'année précédente et ont représenté 12,4% du programme de prêts et dons, contre une cible de 12,5%.
11. En collaborant avec les unités de gestion de projet, les équipes techniques du Fonds continueront de mettre à disposition leur expertise de niveau mondial pour contribuer à garantir que les investissements donnent lieu à des résultats tangibles et pérennes. Le Rapport 2026 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement montre l'effet d'entraînement de l'appui opérationnel fourni par le FIDA aux unités de gestion de projet, un appui que le Fonds continuera de renforcer au cours de FIDA13 et de FIDA14.

I. Introduction

1. Le Rapport 2026 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) présente, à titre d'autoévaluation, la performance du Fonds en 2025, première année de la Treizième reconstitution de ses ressources (FIDA13)¹. L'édition de cette année rend compte des indicateurs et cibles du Cadre de gestion des résultats pour FIDA13², sur la base de trois des piliers de FIDA13: produire un impact grâce à des programmes de pays intégrés, assembler des fonds au service du développement et faire jouer l'effet de levier, et renforcer l'efficacité organisationnelle³. Ensemble, le RIDE et le Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA contribuent au principe de responsabilité et à l'apprentissage par les perspectives différentes qu'ils offrent sur la performance du Fonds.

II. Produire un impact grâce à des programmes de pays intégrés

A. Conception tournée vers l'impact

2. **Au cours de la première année de FIDA13, le Fonds a approuvé un programme de prêts et dons d'un montant de 1,14 milliard d'USD⁴**, sur les 3,24 milliards d'USD de financements sous forme de prêts et de dons prévus, à l'appui de 19 nouveaux projets et 20 propositions de financement additionnel, concentrant ainsi un tiers du programme de FIDA13 sur la première année du cycle.
3. **Les projets d'investissement du FIDA conçus en 2025 continuent de dépasser les cibles relatives à l'intégration des thématiques transversales pour FIDA13.** Ainsi, 42% des projets conçus en 2025 visaient à obtenir des effets directs porteurs de transformation à l'appui de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes, la cible étant fixée à 35% dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13. À la fin de 2025, le financement de l'action climatique s'établissait à 616,2 millions d'USD répartis dans 35 projets, soit 60% des financements approuvés à ce jour. Par conséquent, 915,8 millions d'USD supplémentaires doivent encore être investis dans le financement de l'action climatique pour atteindre d'ici à la fin 2027 la cible de 45% du volet souverain du programme de prêts et dons approuvé au titre de FIDA13. Les financements approuvés au titre de l'action climatique comprennent 562,8 millions d'USD (91%) destinés à l'adaptation aux changements climatiques et 53,4 millions d'USD destinés à l'atténuation de leurs effets. Tous les nouveaux projets viseront à renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques dans divers domaines (par exemple, création d'emplois, augmentation des revenus et croissance économique rurale), la cible étant fixée à 90%. Une analyse approfondie des thématiques transversales est présentée dans les annexes II et III.
4. **Un haut niveau de qualité a été atteint dans la conception des projets d'investissement du FIDA, notamment des opérations non souveraines.** En 2025, la conception de toutes les opérations non souveraines a été jugée plutôt satisfaisante ou mieux, ce qui montre qu'il est efficace de cibler le secteur privé et d'autres parties prenantes au stade de la conception des projets, lorsque cela est approprié. La qualité au stade de la conception des projets d'investissement du FIDA reste également élevée pour ce qui est de la coopération Sud-Sud et

¹ Lorsque cela est précisé et convenu avec les États membres, certains indicateurs sont calculés sur une période glissante de trois ans et renvoient alors à la période 2023-2025.

² Veuillez consulter le Cadre de gestion des résultats pour FIDA13 à l'annexe I ainsi que la note relative aux métadonnées de FIDA13 comprenant les méthodes de calcul, les sources, les descriptions et la méthodologie des indicateurs (annexe VIII).

³ L'examen à mi-parcours de FIDA13 ([IFAD14/1/R.2](#)) contient également des éclairages concernant ces engagements.

⁴ Ce montant comprend environ 90 millions d'USD provenant de financements ayant été annulés ou dont l'affectation a été modifiée lors des cycles de reconstitution précédents.

triangulaire, de la participation des groupes cibles et du respect des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC), ce qui montre que le nouveau processus rationalisé de conception conduit à une amélioration de la qualité de la conception des projets⁵. La note concernant la qualité de la passation de marchés à la conception des projets était inférieure à la cible. Cependant, tous les projets n'ayant pas satisfait les critères de qualité de la passation de marchés ont obtenu une « approbation sous conditions », ce qui signifie que des mesures supplémentaires sont nécessaires lors de l'exécution, auxquelles le Fonds contribuera (paragraphe 12). Une analyse approfondie de la qualité initiale est présentée dans l'annexe VI.

B. Gestion proactive du portefeuille

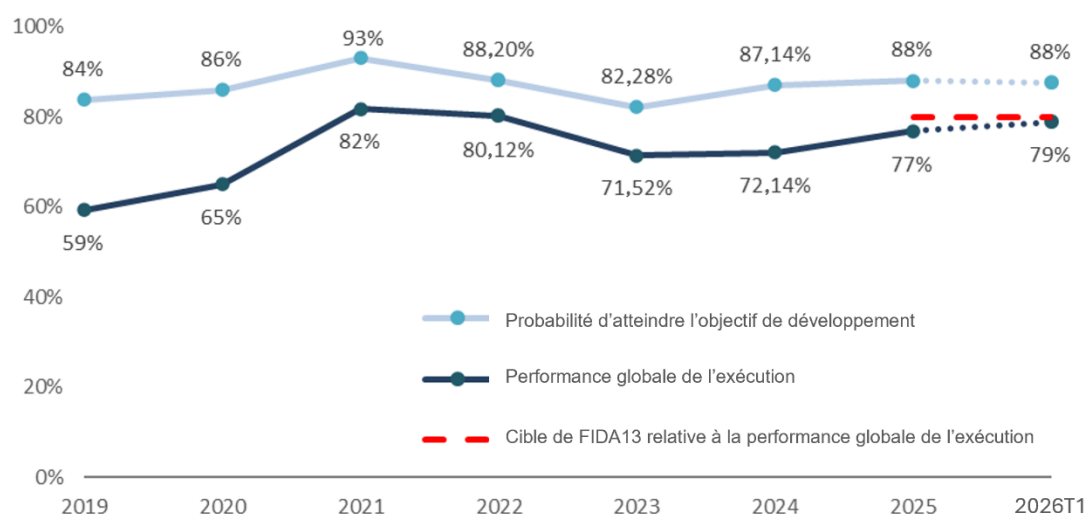
5. **La proportion de projets exécutés dans des situations de fragilité augmente.** Dans le cadre de FIDA13, un engagement clair a été pris en faveur d'un renforcement de l'attention et des ressources consacrées aux situations de fragilité⁶. Le nombre de projets exécutés des situations de fragilité augmente; leur proportion atteint désormais 30%, contre 24% au début de FIDA12. Conformément à l'engagement pris au titre de FIDA13⁷, le nombre de projets qui a été récemment approuvé est en baisse, ce qui se traduit par des financements moyens plus élevés.
6. **Les projets en cours ont plus de chances d'atteindre leurs objectifs par rapport à ceux exécutés en 2024.** À la fin de 2025, 88% des projets en cours étaient évalués positivement pour ce qui est de la réalisation de leurs objectifs de développement (figure 1). Une grande proportion des projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux en ce qui concerne l'efficacité ont reçu une évaluation similaire pour ce qui est du ciblage et de la portée des interventions, ce qui confirme qu'à mesure que les projets d'investissement du FIDA deviennent plus participatifs et ciblent mieux les besoins des participants visés, ils ont davantage de chances d'atteindre les résultats attendus. Les projets ayant obtenu les notes les plus élevées présentaient une base fiable et significative d'éléments factuels, des théories du changement rigoureuses qui étaient restées valides depuis leur conception, et de bonnes perspectives de durabilité. Ce résultat est corroboré par la proportion élevée de projets (95%) jugés plutôt satisfaisants ou mieux pour ce qui est de la participation effective et régulière des groupes cibles. Cette part supérieure à la cible (85%) a été atteinte grâce à des méthodes novatrices, notamment des activités inclusives visant à accroître la participation des groupes vulnérables, une meilleure utilisation des retours d'information et des éléments factuels pour éclairer la prise de décision, et la réponse aux doléances dans le cadre des projets afin de mieux cibler les besoins des participants. Les notes de supervision concernant la productivité agricole ont diminué dans l'ensemble du portefeuille par rapport à l'année précédente (86% des projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux en 2025, contre 92% en 2024), principalement en raison des circonstances particulières entourant les projets les moins bien notés de cet échantillon, notamment un manque d'accessibilité lié à des infrastructures inadéquates, des considérations environnementales ou des problèmes d'infrastructures.

⁵ [EB 2025/145/R.16.](#)

⁶ [IFAD13/4/R.2.](#)

⁷ Ibid.

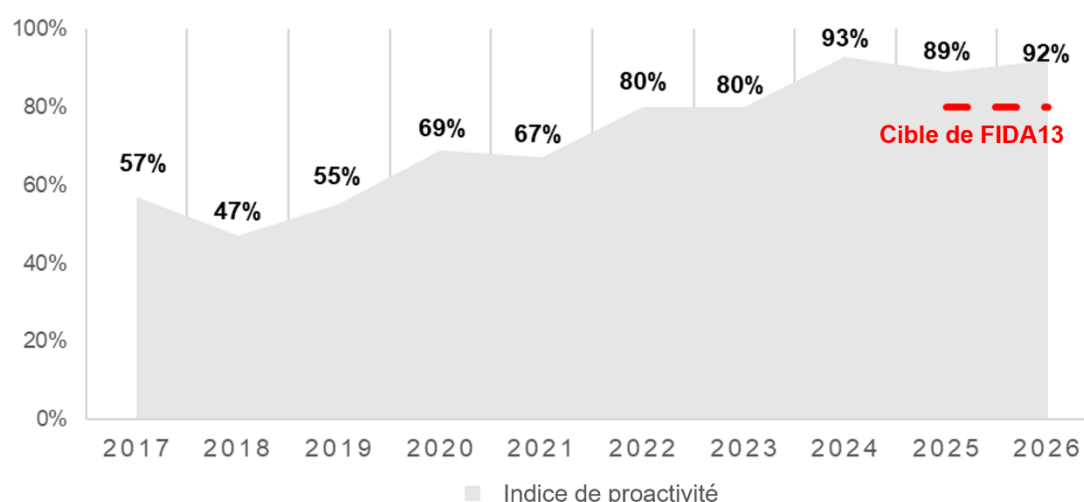
Figure 1
Pourcentage de projets pour lesquels les indicateurs clés de supervision et d'appui à l'exécution sont satisfaisants (2019-2026)



Source: notes des rapports de supervision de projet dans le Système de gestion des résultats opérationnels (SGRO).

7. **Le renforcement de l'appui du FIDA à l'exécution est corroboré par le taux élevé d'interventions proactives en faveur des projets affichant une performance insuffisante.** Le FIDA intervient de manière rapide et décisive pour appuyer les projets. L'indice de proactivité a ainsi atteint 92%, dépassant la cible fixée à 80% (figure 2). Sur les 13 projets posant problème en 2024, 12 ont fait l'objet d'une restructuration de leur conception, de modifications des dispositions financières ou d'une adaptation des approches d'exécution.

Figure 2
Indice de proactivité (2017-2026)



Source: notes des rapports de supervision de projet dans le SGRO.

8. **Au début du nouveau cycle de reconstitution, le ratio de décaissement du FIDA est au niveau de la cible, fixée à 16%.** Le Fonds a atteint ce taux malgré d'importantes variations de change entre l'euro et le dollar des États-Unis ainsi qu'entre le droit de tirage spécial et le dollar des États-Unis, qui devraient se poursuivre cette année. Le FIDA appliquera les enseignements tirés de sa gestion

fructueuse du ratio de décaissement au cours de cette année pour atténuer l'incidence de toute nouvelle fluctuation durant FIDA13.

9. En 2025, les bureaux décentralisés du FIDA ont fourni un appui plus localisé et plus adapté au contexte et aux besoins des projets, conduisant à une meilleure planification et à une exécution plus rapide (encadré 1).

Encadré 1

Un appui ciblé pour améliorer l'exécution du portefeuille

L'ensemble des bureaux régionaux ont fourni un appui plus ciblé et coordonné en 2025. Par exemple, la Division Afrique orientale et australe, tirant parti de la décentralisation* et du partage de locaux à Nairobi, a renforcé la coordination et l'exécution grâce à une planification interdépartements et à la fourniture d'un appui opérationnel.

La Division Afrique orientale et australe a établi un plan d'action consolidé, l'approche de protection du portefeuille « One ESA », afin de renforcer l'accent mis par l'organisation sur la performance du portefeuille, et l'a accompagné de contrôles de l'état du portefeuille dirigés par l'équipe régionale. Dans le cadre de ces activités, les équipes des bureaux de pays et les spécialistes techniques, financiers et de la passation de marchés concernés recensent les contraintes et conviennent de mesures correctives. Cette démarche a contribué à des améliorations mesurables de la performance du portefeuille: 60% des projets ont connu une amélioration en ce qui concerne l'atteinte des objectifs de développement et 57% en ce qui concerne l'avancement global de l'exécution.

* [EB 2024/OR/27](#).

10. **La part du portefeuille à risque a continué de diminuer par rapport à l'année précédente**, s'établissant à 7% contre 8% à la fin de 2024, une évolution confirmée par le niveau élevé de l'indice de proactivité (paragraphe 7). Pour les projets qui étaient considérés à risque l'an dernier, le FIDA a fourni un appui par l'entremise de séances régulières de suivi et en établissant des exigences opérationnelles, allant de la hiérarchisation des principales activités et de l'amélioration des mécanismes de contrôle interne à, dans des circonstances particulières, l'annulation précoce de toutes les activités non essentielles. Le Fonds continuera d'aider ses partenaires à atténuer les risques à mesure que se manifesteront les effets potentiels de la volatilité mondiale et de nouveaux défis, et pourra d'autant plus le faire que le portefeuille continue de gagner en maturité.
11. **La qualité de la gestion des projets d'investissement du FIDA s'est améliorée par rapport à l'année précédente**. Ainsi, en ce qui concerne l'avancement global de l'exécution, 77% des projets ont été jugés plutôt satisfaisants ou mieux, contre 72% en 2024 (figure 1), bien que ce résultat demeure sous la cible de 80% inscrite dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13. L'exécution a été plus en phase avec les attentes établies dans les plans de travail et budgets annuels, ce qui témoigne d'une amélioration par rapport aux difficultés relevées l'année précédente. La qualité de la gestion financière a légèrement diminué par rapport à 2024. Les équipes des projets présentant de faibles performances en matière de gestion financière ont fait état de la nécessité de renforcer les contrôles internes, d'un manque de capacités, d'une forte rotation du personnel des unités de gestion de projet (UGP) ou encore de retards dans la présentation des rapports financiers. Le FIDA renforcera les capacités en matière de gestion financière des UGP dans le cadre de missions d'appui à l'exécution, en ciblant les projets affichant une performance insuffisante, et continuera d'exiger un niveau minimum de compétence financière (en ce qui concerne la certification et l'expérience) de la part du personnel des UGP.
12. **L'engagement du FIDA à renforcer l'appui à la passation de marchés porte ses fruits et a contribué à une amélioration de la performance dans ce domaine par rapport à l'année précédente**. Parmi les projets en cours, 83% ont été jugés plutôt satisfaisants ou mieux pour ce qui est de la passation de marchés. La proportion est moindre pour les projets se déroulant dans des situations de fragilité compte tenu de l'incertitude de leur contexte d'exécution. En partenariat avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, le FIDA a mis au point un programme de certification en

passation de marchés qui a été suivi par plus de 2 000 participants⁸. Depuis le regroupement des fonctions de passation de marchés et de gestion fiduciaire au sein de la Division des services de passation des marchés et de gestion financière, le Fonds dispose d'un modèle fiduciaire plus intégré qui lui permet d'accroître son appui à l'exécution. Une meilleure coordination régionale, une collaboration plus étroite avec d'autres divisions du FIDA, un appui opérationnel plus important et des ateliers ciblés ont renforcé les capacités en matière de passation de marchés et de gestion financière, ce qui a aidé à accélérer l'exécution des projets.

C. Performance des programmes de pays

13. **Les programmes de pays du Fonds sont jugés efficaces par les parties prenantes (90% de réponses favorables) d'après les résultats de l'enquête qui leur a été adressée en 2026⁹.** Les parties prenantes ont également émis un avis positif quant à leur interaction avec les supports de connaissance du FIDA, ces derniers recueillant 92% d'évaluations favorables. S'appuyant sur des recommandations issues de l'évaluation au niveau de l'institution menée en 2024¹⁰, le Fonds est passé d'une gestion des savoirs centralisée à un programme de savoirs axé sur les pays, en mettant à profit les possibilités offertes par la décentralisation et en adoptant une nouvelle approche globale d'évaluation de l'impact, d'innovation et de gestion des savoirs au niveau institutionnel. D'après la perception des parties prenantes, la performance en matière de contribution à l'élaboration des politiques est inférieure à la cible du Cadre de gestion des résultats de FIDA13 (82% en 2025, contre un objectif de 90%). En 2025, le modèle de programme d'options stratégiques pour les pays a été mis à jour pour généraliser la définition d'objectifs de politique publique au niveau des pays, ce qui, combiné au nouveau programme de gestion des savoirs au niveau local, devrait accroître la contribution à l'élaboration des politiques jusqu'à la fin de FIDA13.

D. Portée des interventions, effets directs et produits

14. **Les projets d'investissement du FIDA en cours d'exécution ont touché au total 109 millions de ruraux pauvres depuis leur entrée en vigueur.** Ce nombre englobe les participants aux projets et les membres de leur ménage. Les participants aux projets étaient pour environ 49% des femmes et pour 24% des jeunes. Dans les projets comptant les peuples autochtones parmi leurs groupes cibles, 42% des participants appartenaient à des communautés autochtones, ce qui montre l'efficacité des stratégies de ciblage des projets¹¹.

⁸ [Programmes de certification dans la passation de marchés de projets.](#)

⁹ Enquête menée chaque année auprès des partenaires du FIDA au niveau des pays.

¹⁰ [EC 2024/125/W.P.4.](#)

¹¹ Selon des données provenant de 166 projets communiquant des données ventilées par sexe, 155 projets communiquant des données ventilées par âge et 37 projets communiquant des données ventilées en fonction de l'appartenance à un groupe autochtone.

Figure 3

Résultats obtenus et contribution à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) jusqu'en 2025: chiffres clés



Source: données du cadre logique des projets dans le SGRO.

15. **Les projets d'investissement du FIDA continuent de contribuer à l'ODD 1 (pas de pauvreté) et à l'ODD 2 (faim « zéro »)** grâce à la transformation des systèmes alimentaires, en soutenant l'augmentation de la production et des revenus, en particulier au profit des producteurs du premier kilomètre. Au total, les projets ont permis de former plus de 2,4 millions de personnes à des méthodes et technologies de production, et ont aidé 22 millions de personnes à accéder à des services financiers. Témoignant de la volonté forte du FIDA de travailler avec des organisations de producteurs, qui sont des acteurs essentiels des systèmes alimentaires, les projets ont bénéficié à 2,5 millions de membres d'organisations de producteurs ruraux. L'exécution du portefeuille a en outre contribué à la réalisation de l'ODD 9 (infrastructures) grâce à la construction ou la réhabilitation de 7 100 km de routes qui ont permis d'améliorer l'accès aux marchés et l'établissement de liens au sein des systèmes alimentaires. Grâce à l'investissement du FIDA en faveur de la conception d'initiatives sensibles aux enjeux nutritionnels, le portefeuille a permis de fournir un appui ciblé à quatre millions de personnes pour améliorer leur nutrition. Dans le cadre des projets communiquant des données sur la diversité alimentaire minimale pour les femmes, 51% des femmes en moyenne ont déclaré avoir atteint cette diversité, la proportion à l'achèvement des projets étant environ 10% supérieure parmi les femmes participantes que dans les groupes témoins.
16. **Des résultats positifs ont également été obtenus pour ce qui est de la contribution à l'ODD 4 (éducation) et à l'ODD 8 (travail décent).** Le nombre de participants aux projets ayant accédé à de nouveaux emplois ou à de nouvelles possibilités d'emploi a augmenté par rapport à l'année précédente, principalement en raison de la hausse du nombre de projets contribuant à cet indicateur. En 2025, dans le cadre des 32 projets ayant communiqué des données sur cet aspect, 590 000 participants ont bénéficié de la création d'emplois ou de possibilités d'emploi, contre 390 000 participants dans le RIDE précédent. Avec ses projets, le FIDA a également investi dans des formations aux activités génératrices de revenus et à la gestion d'entreprise, dont ont bénéficié plus de 3,1 millions de personnes.

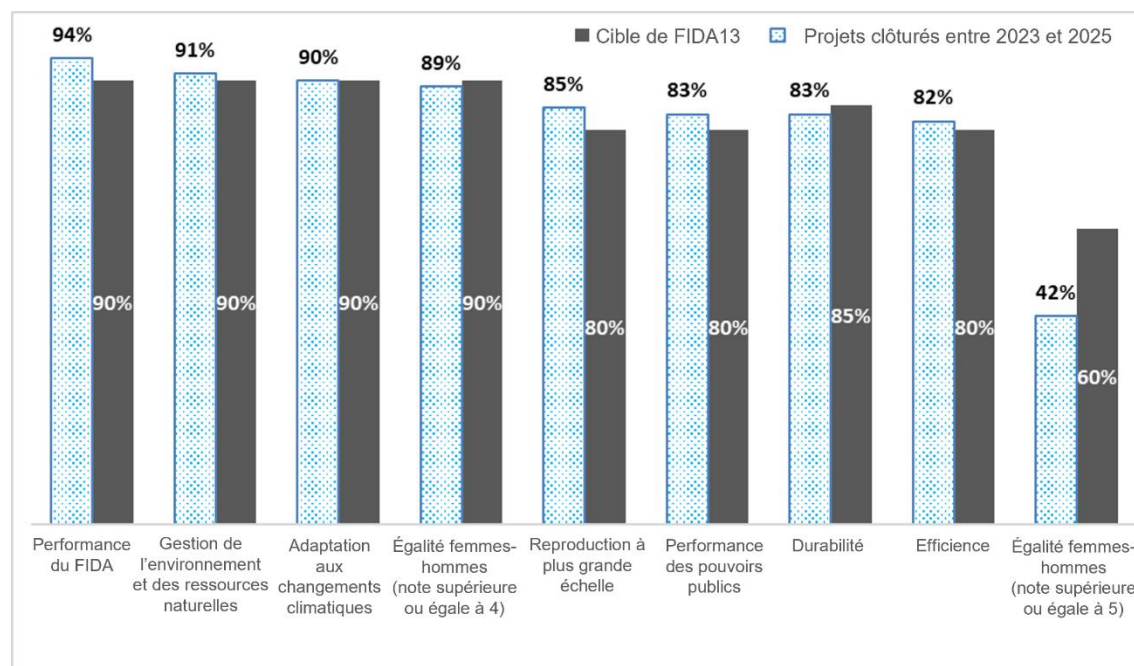
17. **Les investissements du Fonds en faveur de la réalisation de l'ODD 13 (lutte contre les changements climatiques) produisent des avantages clairs grâce à la réduction des émissions, à l'adaptation des ménages, et à l'amélioration de la gestion des terres et de l'eau.** Au total, les projets d'investissement en cours du FIDA ont permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 48,2 millions de tonnes¹². De plus, 1,17 million de ménages déclarent avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement viables et résilientes face aux changements climatiques, un chiffre supérieur à l'année précédente. Concernant la gestion des terres, 284 000 hectares ont bénéficié de l'amélioration d'infrastructures liées à l'eau et 2,5 millions d'hectares ont été exploités selon des pratiques résilientes aux changements climatiques.

E. Notation des effets directs obtenus dans le domaine du développement à l'achèvement des projets

18. De manière globale, les projets d'investissement du FIDA ont obtenu à l'achèvement des résultats positifs dans tous les indicateurs, bien que la durabilité et l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes restent des axes d'amélioration (figure 4)¹³.

Figure 4

Pourcentage de projets clôturés entre 2023 et 2025 jugés plutôt satisfaisants ou mieux à l'achèvement



Source: notes des rapports d'achèvement de projet (RAP) dans le SGRO.

19. **Concernant la conception et l'appui à l'exécution des projets, le FIDA a maintenu une bonne performance, 94% des projets ayant été jugés plutôt satisfaisants ou mieux dans ce domaine, dépassant ainsi la cible fixée à 90%.** Le Fonds continue de collaborer efficacement avec les pouvoirs publics pour mettre au point des interventions, autonomiser les producteurs ruraux au début de la chaîne de valeur agricole et mettre l'accent sur les priorités thématiques telles que l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, l'adaptation aux changements climatiques et la nutrition en vue d'obtenir et d'étendre les effets attendus en matière de développement. L'appui du FIDA repose sur une vaste

¹² Exprimé sur un horizon de 20 ans.

¹³ L'échantillon de rapports d'achèvement de projet porte sur une période glissante de trois ans. Les projets considérés dans l'analyse changent chaque année, les résultats peuvent donc varier d'un RIDE à un autre et sont de ce fait sensibles à la composition de l'échantillon.

gamme d'outils, qui peut concerner aussi bien la restructuration, voire le remaniement de la conception des projets, que le renforcement des capacités des UGP au début des projets et pendant l'exécution.

20. **La performance des pouvoirs publics est restée bonne en ce qui concerne l'appui et l'appropriation tout au long du cycle de vie des projets.** La performance des pouvoirs publics est un des principaux déterminants de l'efficacité des projets, comme cela a été souligné dans plusieurs évaluations indépendantes et confirmé par l'analyse effectuée par la direction¹⁴, et le Fonds continuera de suivre ce critère de près. La performance des pouvoirs publics a été jugée plutôt satisfaisante ou mieux dans 86% des projets, et dépasse donc la cible fixée sur ce point. Malgré des limites liées aux capacités opérationnelles (rotation du personnel, faiblesse des systèmes de suivi-évaluation et lourdeur des systèmes d'approbation) et à des facteurs externes (notamment le redressement après la pandémie de COVID-19), les modalités d'exécution étaient adéquates et l'engagement des partenaires publics est demeuré élevé.
21. **En ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, les investissements du FIDA ont atteint la cible inscrite dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13 malgré un léger déclin,** avec respectivement 90% et 91% de projets ayant obtenu une note plutôt satisfaisante ou mieux, contre une cible de 90%. Les notes élevées concernent souvent des projets prévoyant des pratiques de production durable, des mesures de conversation environnementale ou une mobilisation des communautés. L'accent ainsi mis sur des partenariats efficaces liés au climat et les bonnes pratiques environnementales s'inscrit dans le droit fil des principaux objectifs de la Stratégie 2025-2031 pour le climat, l'environnement et la biodiversité, qui renforcera l'attention portée à l'environnement durant FIDA13.

Encadré 2

Utilisation des données issues des systèmes d'information géographique pour améliorer la réalisation des projets

Le Projet de diversification et de modernisation de l'agriculture en Ouzbékistan visait à améliorer les moyens d'existence ruraux grâce au renforcement de la gestion durable des ressources naturelles dans des filières essentielles.

L'utilisation d'un système d'information géographique a permis d'établir une cartographie plus précise des interventions et des indicateurs, d'améliorer la prise de décision fondée sur des éléments factuels, d'améliorer le ciblage ainsi que de renforcer l'efficacité et la transparence de l'exécution du projet.

22. **En ce qui concerne l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, la performance est en hausse mais pourrait être améliorée.** La performance a progressé de 8 points de pourcentage par rapport à l'année précédente avec 89% de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux, légèrement en deçà de la cible inscrite dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13. La performance est insuffisante dans les projets où les résultats concernaient uniquement les secteurs ou compétences indispensables, sans viser les causes profondes des inégalités, condition nécessaire pour qu'un projet soit jugé plutôt satisfaisant. L'incapacité des femmes à accéder à des financements ou à participer à la vie publique ont également été des problèmes récurrents. De ce fait, la proportion de projets jugés pleinement satisfaisants ou mieux s'est établie à 42%, restant sous la cible fixée à 60%, et ce malgré une légère hausse par rapport à l'année précédente. Cette cible est ambitieuse et reflète la détermination du Fonds en matière d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes, comme en témoigne la hausse du nombre de projets conçus dans le but d'obtenir des effets directs porteurs de transformation en la matière (paragraphe 3).

¹⁴ [EB 2022/135/R.38](#).

23. **Le FIDA exécute son nouveau Plan d'action pour l'égalité des genres 2026-2031¹⁵ dans le but d'améliorer ses résultats en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes.** Ce plan présente des solutions pratiques visant à renforcer les capacités locales et à intégrer les questions d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes dans d'autres thématiques transversales en vue d'augmenter et de maximiser l'effet multiplicateur. La décentralisation a joué un rôle essentiel pour garantir que l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes sont prises en considération à l'aune des contextes régionaux lors de la conception des projets, de même que pour favoriser le renforcement des capacités durant l'exécution grâce au travail en réseau et au partage d'enseignements au niveau régional.
24. **Le FIDA favorise un développement rural inclusif, durable et respectueux de l'environnement, mais des progrès sont nécessaires.** Sur la question de la pérennité des avantages des projets, 83% des projets ont été jugés plutôt satisfaisants ou mieux au moment de leur achèvement, un chiffre supérieur aux 79% de l'année précédente, mais qui demeure inférieur à la cible fixée à 85% dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13. La capacité limitée à maintenir une intervention, des systèmes économiquement et financièrement faibles, le manque de technologies appropriées et les mauvaises conditions environnementales font partie des difficultés rencontrées par les projets ayant affiché une performance insuffisante. Ceux dont la performance est bonne ont tiré parti de la forte appropriation par les acteurs locaux et les institutions et se sont intégré dans des cadres et systèmes publics, ce qui a ouvert la voie au maintien des activités et à la pérennisation des avantages.
25. **Les équipes de pays du FIDA utilisent de plus en plus le cadre opérationnel mis en place par le Fonds en 2023 pour la transposition des résultats à plus grande échelle,** 85% des projets ayant été jugés plutôt satisfaisants ou mieux dans ce domaine, contre une cible de 80%. Dans l'échantillon, les notes relatives à la reproduction à plus grande échelle rejoignent les notes relatives à l'efficacité (85%), et sont les mêmes aussi bien dans les situations de fragilité (89% pour les deux) qu'en dehors des situations de fragilité (84%). Plus précisément, l'analyse révèle une forte corrélation positive dans les contextes de fragilité ($r = 0,87$), indiquant une relation étroite entre l'efficacité d'un projet et son potentiel de reproduction à plus grande échelle. Ces éléments suggèrent que, dans des contextes de fragilité, les projets affichant une bonne performance pour ce qui est de l'exécution, de la réduction des risques et de l'obtention des résultats escomptés tendent également à être performants pour ce qui est de la reproduction à plus grande échelle.
26. **Par rapport à l'année précédente, la principale amélioration dans la performance des projets concerne l'efficacité,** 82% des projets ayant été jugés plutôt satisfaisants ou mieux contre 73% l'année précédente, soit plus que la cible fixée à 80%. Cette amélioration globale se poursuit depuis un certain temps, puisque seulement 67% de projets étaient jugés plutôt satisfaisants ou mieux concernant cet aspect durant la période 2015-2017 (annexe IV). Les principaux facteurs de performance en matière d'efficacité incluent une gestion financière efficace, un système solide de passation de marchés et un suivi continu des activités de projet permettant leur exécution dans le respect des délais et du budget. En plus des bonnes notes attribuées concernant l'efficacité et des améliorations en ce qui concerne l'égalité, le FIDA continue d'afficher un excellent rapport coûts-avantages au niveau des projets (annexe V).
27. **Les projets exécutés dans des situations de fragilité ont de manière générale affiché une performance inférieure aux autres projets (figure 5).** Compte tenu de la petite taille de l'échantillon (13%), les résultats des projets

¹⁵ [EB 2025/146/R.35](#).

clôturés entre 2023 et 2025 ont été complétés par les tendances décennales (annexe IV). Tandis que l'organisation continue de tirer parti de l'apprentissage pour s'attaquer progressivement aux facteurs de sous-performance, le FIDA continuera de soutenir l'investissement dans les régions reculées et marginalisées afin de libérer le potentiel des communautés rurales à devenir des moteurs de la croissance économique (encadré 3).

Encadré 3

Une performance satisfaisante sur le plan de l'efficience malgré d'importants obstacles à l'exécution

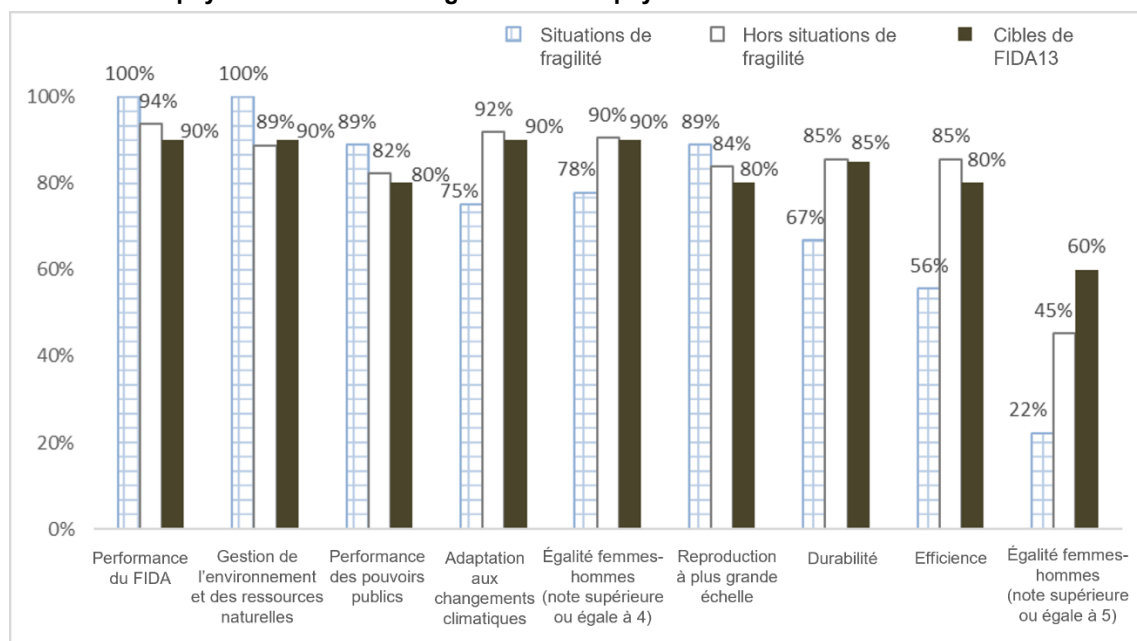
Le Projet d'appui à la promotion des filières agricoles au Burkina Faso visait à améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des exploitants agricoles malgré des obstacles significatifs tels que l'insécurité, les perturbations liées à la COVID-19, le retard à démarrage du projet et une hausse drastique des coûts.

En ce qui concerne l'efficience, le projet a été jugé satisfaisant malgré d'importants obstacles à l'exécution. Le projet a affiché un taux d'exécution financière élevé de 96,5%, très proche du taux d'exécution de 93%, témoignant de l'utilisation efficiente des ressources.

28. **Dans les projets exécutés dans des situations de fragilité, la performance la plus basse concerne la durabilité et l'efficience**, ce qui s'explique par des retards de démarrage des projets, des environnements opérationnels instables, une capacité limitée à maintenir certains services et des incertitudes autour des conditions futures. Les notes relatives à la reproduction à plus grande échelle et à la performance des pouvoirs publics sont également à des niveaux plus bas dans les contextes de fragilité en raison de difficultés liées à l'élargissement de la portée et de la taille des interventions. De manière générale, les projets exécutés dans des situations de fragilité continuent d'obtenir des notes supérieures aux autres projets. Cela est lié à des circonstances propres à l'échantillon considéré et devra être suivi au fil du temps. En ce qui concerne l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, les résultats sont moins bons dans les contextes de fragilité, où les femmes sont beaucoup plus vulnérables. Les notes relatives à la performance du FIDA sont de manière générale meilleures dans les contextes de fragilité, ce qui traduit l'intensification des efforts, de l'appui à l'exécution et de l'assistance technique.

Figure 5

Pourcentage de projets clôturés entre 2023 et 2025 jugés plutôt satisfaisants ou mieux à l'achèvement: pays en situation de fragilité et autres pays



Source: notes des RAP dans le SGRO.

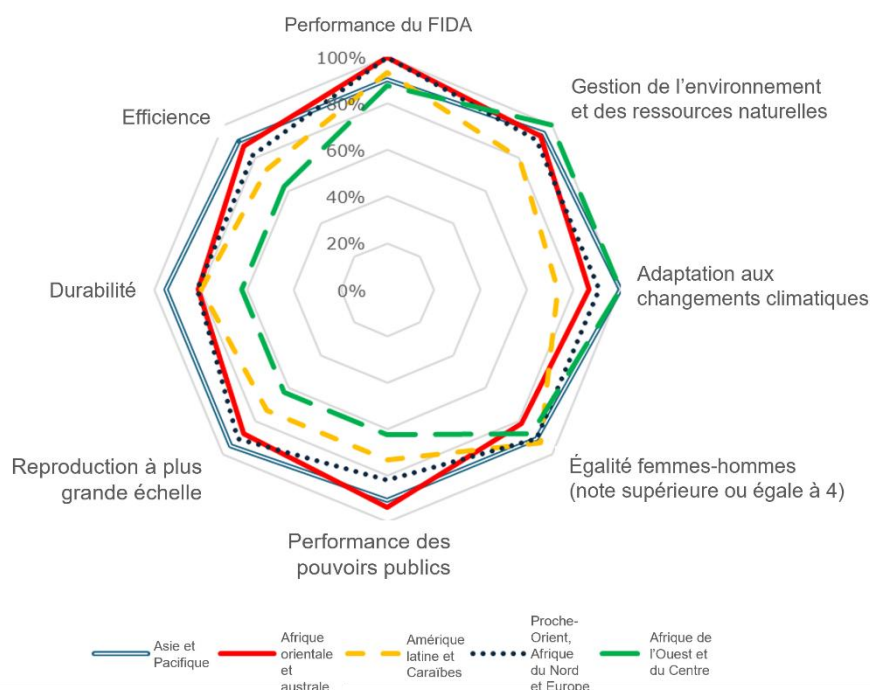
29. **Dans l'ensemble, trois des divisions régionales¹⁶ ont obtenu des résultats similaires. La Division Afrique de l'Ouest et du Centre et la Division Amérique latine et Caraïbes ont affiché une performance inférieure à la moyenne dans certains domaines tout en obtenant de bons résultats en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes** (figure 6). Dans l'échantillon de cette année, trois des huit projets de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre se déroulaient dans des situations de fragilité, ce qui a pu fausser les résultats. L'échantillon de cette division présentait des difficultés concernant la performance des pouvoirs publics, la durabilité et l'efficacité, ce qui s'explique par la proportion élevée de projets exécutés dans des situations de fragilité dans la région. La Division Afrique de l'Ouest et du Centre a lancé un plan d'action axé sur les RAP contenant des mesures correctives couvrant une période de deux ans. Cette approche a notamment permis à la région d'obtenir de meilleures notes concernant les thématiques transversales. Les projets de la Division Amérique latine et Caraïbes se trouvant dans l'échantillon de cette année ont rencontré des difficultés en ce qui concerne la gestion de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que l'adaptation aux changements climatiques, qui ont résulté de problèmes de projets particuliers, notamment un manque d'expertise technique sur ces sujets, l'annulation d'un don au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne durant la restructuration d'un projet, et des chocs externes tels que la COVID-19. Les mesures correctives incluent un appui du FIDA visant à renforcer les capacités techniques en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que d'adaptation aux changements climatiques, à augmenter l'apport de financements consacrés à la lutte contre les changements climatiques, et à assurer un suivi et un appui plus rigoureux. Les deux divisions ont obtenu des résultats solides en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, en particulier la Division Amérique latine et Caraïbes, dont 67% des projets présents dans l'échantillon ont été jugés satisfaisants ou mieux, contre 42% en moyenne dans les autres régions. La Division Amérique latine et Caraïbes s'est employée à constituer

¹⁶ Division Asie et Pacifique (APR), Division Afrique orientale et australe (ESA), Division Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA), Division Amérique latine et Caraïbes (LAC), Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN).

un réseau de professionnels des questions de genre dans la région et à aider les UGP à mieux concevoir les interventions sur ces questions, en transmettant des enseignements pouvant être partagés dans d'autres régions¹⁷.

Figure 6

Pourcentage de projets clôturés entre 2023 et 2025 jugés plutôt satisfaisants ou mieux à l'achèvement, par région



Source: notes des RAP dans le SGRO.

III. Assembler des fonds au service du développement et faire jouer l'effet de levier

A. Ressources

30. **Le statut de créancier privilégié du FIDA, sa gestion prudente du portefeuille et sa stratégie d'optimisation du capital renforcent sa crédibilité en tant qu'institution financière internationale de choix.** En 2025, la Politique d'adéquation des fonds propres¹⁸ a été révisée afin d'y intégrer des améliorations suggérées à l'occasion de récentes évaluations et pour traiter des questions soulevées par des agences de notation de crédit. La proportion de fonds propres utilisables du FIDA s'est établie à 37,3%, bien supérieure au plancher de 0%, traduisant la prudence du Fonds et sa gestion efficace des risques visant à protéger la viabilité financière tout en mettant en œuvre son mandat de développement.
31. **Pour chaque USD investi sur la période 2023-2025, les projets d'investissements du FIDA ont mobilisé 2,48 USD supplémentaires**, ce qui dépasse largement la cible de 1,70 USD inscrite dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA¹³. Ce résultat porte sur une moyenne glissante sur trois ans et s'explique en grande partie par le nombre record d'approbations délivrées par le Fonds en 2024. En outre, une opération au Costa Rica considérée comme un projet de type C générerait près d'un milliard d'USD de cofinancement, tandis que la part du FIDA dans le financement était relativement faible. Cela a conduit à un ratio de cofinancement particulièrement élevé pour 2025. Toutefois, la performance en

¹⁷ Les limites de l'échantillon sont abordées dans l'annexe VIII.

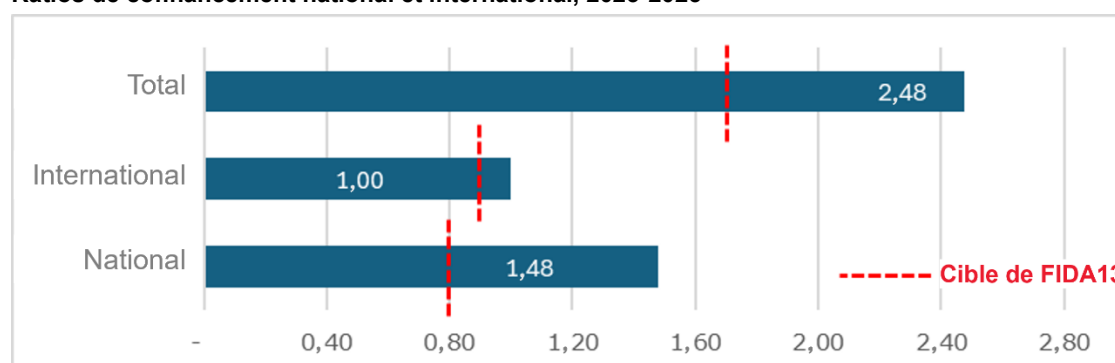
¹⁸ [EB 2025/146/R.23/Rev.1](#).

matière de cofinancement pour 2025 était certes bonne, mais les projections pour 2026 annoncent des perspectives plus durables. À mesure que le cycle de reconstitution progresse et que davantage de financements du FIDA sont approuvés, le ratio devrait se stabiliser et se rapprocher de la cible de FIDA¹⁹.

32. **Pour chaque USD investi par le FIDA dans les projets, les partenaires internationaux ont apporté 1,00 USD, un résultat conforme à la cible de 1:0,90 (figure 7)** qui dénote la confiance élevée que suscite le Fonds en qualité de partenaire efficace et fiable. La Banque mondiale, le Fonds vert pour le climat et le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international sont les trois principaux partenaires internationaux d'un groupe de 39 entités. Le cofinancement international est supérieur à celui de l'année précédente. Cependant, étant donné que la volatilité des flux financiers devrait croître au cours des prochaines années, le FIDA continuera de surveiller de près le cofinancement international et s'adaptera en conséquence.
33. **Pour chaque USD investi par le FIDA dans les projets, les partenaires nationaux ont apporté 1,48 USD, un ratio supérieur à la cible fixée à 1:0,80 (figure 7).** Le cofinancement national provient majoritairement des gouvernements nationaux. Les autres contributeurs sont notamment le secteur privé et les organisations non gouvernementales, entre autres types d'organisations. Le ratio de cofinancement national continue d'augmenter par rapport aux niveaux précédents. En revanche, les contributions des pouvoirs publics ont diminué en 2025, ce qui indique, compte tenu de l'instabilité croissante du contexte financier et économique ainsi que de l'augmentation des activités du FIDA dans des situations de fragilité, que le ratio de cofinancement national pourrait diminuer au cours des prochaines années.

Figure 7

Ratios de cofinancement national et international, 2023-2025

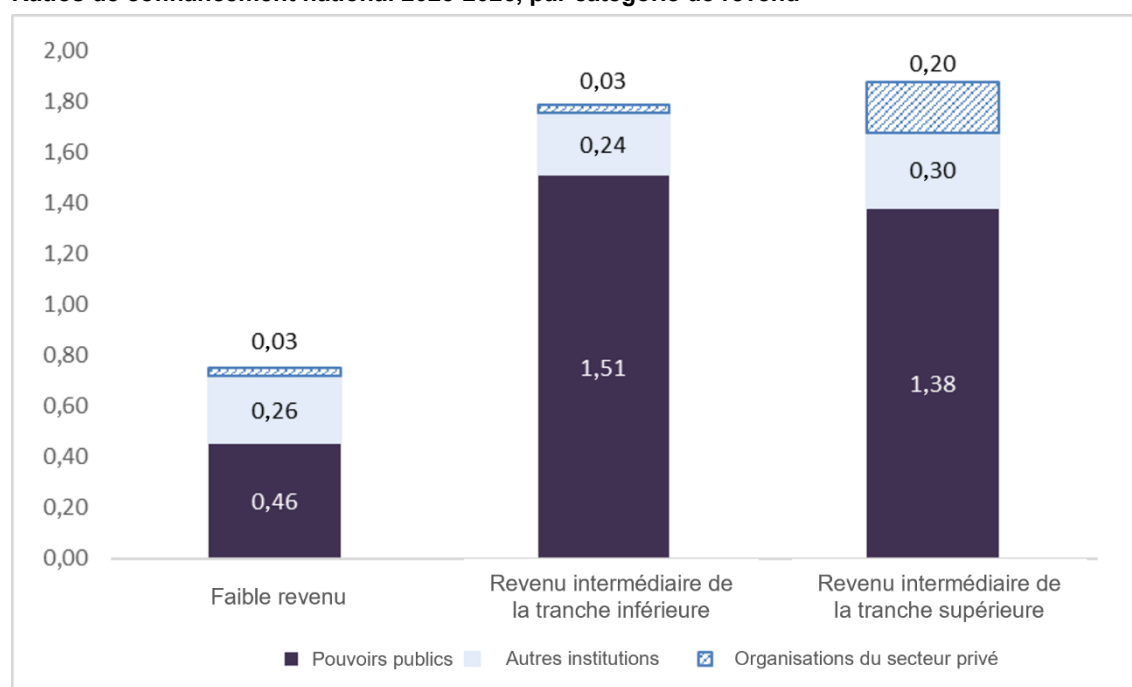


Source: Système de projets d'investissement et de dons (GRIPS).

34. **Le ratio de cofinancement national est à son plus haut niveau dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, grâce à la contribution des pouvoirs publics, et à son plus bas niveau dans les pays à faible revenu (voir figure 8), bien que les contributions de ces derniers aient été plus élevées en 2025 que durant le reste de la période 2023-2025.**

¹⁹ Actuellement, les projections tablent sur un ratio de cofinancement global de 1:1,68 à la fin 2027, dont un ratio de cofinancement national de 1:0,51 et un ratio de cofinancement international de 1:1,17.

Figure 8
Ratios de cofinancement national 2023-2025, par catégorie de revenu



Source: GRIPS.

35. **Le FIDA continue de développer les activités de son Programme de financement du secteur privé.** Fin 2025, le Fonds avait approuvé 14 opérations non souveraines d'un montant total de 165,88 millions d'USD, qui toucheront environ 895 228 participants directs aux projets²⁰. À mesure que le portefeuille du FIDA relatif au secteur privé gagne en maturité, il apparaît que la méthode actuellement utilisée pour calculer le ratio de levier n'est plus adaptée et qu'elle doit être mise en adéquation avec les normes appliquées par les banques multilatérales de développement afin d'améliorer la comparabilité avec d'autres institutions. Ces éléments seront introduits durant FIDA14²¹. En utilisant la méthodologie actuelle, l'effet de levier attendu de 4,4 a été atteint, ce qui est inférieur à la cible de 5 définie pour FIDA13²².

IV. Changements institutionnels porteurs de transformation

A. Décentralisation

36. D'après l'enquête 2026 sur l'efficacité de la décentralisation, qui mesure la satisfaction du personnel du FIDA à l'égard des services institutionnels, à la question visant à déterminer si le personnel du FIDA sur le terrain et les bureaux hors siège disposent du matériel et des équipements dont ils ont besoin, sont en mesure de produire les résultats attendus et jouissent d'une autonomie suffisante à cette fin, 92% du personnel a répondu que son niveau de satisfaction était neutre, bon ou excellent. Ce niveau de satisfaction à l'égard des services institutionnels est corroboré par l'amélioration de la performance en ce qui concerne l'appui à l'exécution présentée dans le RIDE. La décentralisation a également aidé le FIDA à respecter les principaux aspects normalisés de la réforme des Nations Unies

²⁰ Comprend le Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique, mais ne comprend pas le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole.

²¹ [EB 2024/143/R.19](#).

²² Ce ratio ne tient pas compte du Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique.

visant à promouvoir une prestation de services économique, de haute qualité et interopérable dans l'ensemble du système.

B. Gestion des ressources humaines, efficacité institutionnelle et transparence

37. **Le FIDA continue d'améliorer l'engagement, l'efficacité et la transparence sur le lieu de travail, comme en témoignent le rapport d'achèvement de son Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies²³ et sa Stratégie pour la diversité, l'équité et l'inclusion²⁴.** En 2025, les femmes occupaient 48% des postes de classe P-5 ou supérieure, sachant que la cible est de 45%, et que ce résultat dépasse la proportion visée de femmes aux postes de direction atteinte pour la première fois lors de la Onzième reconstitution des ressources (FIDA11). L'indice d'engagement du personnel, qui tient compte de considérations sur la diversité, l'inclusion et l'équité, a été évalué à 78%, et manque donc de peu la cible, fixée à 80%. Un plan d'action complet a été convenu avec la haute direction pour mettre en place un suivi rigoureux des résultats du Sondage mondial du personnel 2025.
38. **En matière d'efficacité, les dépenses administratives ont représenté 12,4% du programme de prêts et dons, contre une cible de 12,5%, la performance restant stable par rapport à l'année précédente.** Le FIDA a poursuivi sa démarche de transparence à l'égard du public, en mettant à disposition 90% de ses RAP approuvés conformément à la cible fixée en la matière. Toutefois, le Fonds a approuvé seulement 70% des RAP dans les délais, soit moins que la cible de 85% inscrite dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13. Le FIDA continuera de fournir un appui et de collaborer avec les pouvoirs publics pour obtenir l'approbation des RAP en temps voulu.

V. Prochaines étapes

39. Le RIDE 2026 montre que le FIDA est sur la bonne voie concernant la majorité des indicateurs du Cadre de gestion des résultats de FIDA13, mais des progrès sont nécessaires concernant d'autres indicateurs. Le Fonds continuera de mettre l'accent sur les investissements au premier kilomètre afin de libérer le potentiel de croissance économique des communautés rurales pendant le reste de FIDA13 et en vue de FIDA14. En 2027, les équipes de pays du FIDA, dans le cadre de leur collaboration avec les UGP, continueront de mettre à disposition leur expertise de niveau mondial en y intégrant les enseignements tirés de ce RIDE et d'autres sources afin de contribuer à garantir que les investissements donnent lieu à des résultats tangibles et pérennes. Malgré le contexte mondial instable, le modèle financier du Fonds est renforcé par sa position financière historiquement solide et sa gestion financière rigoureuse. Dans le cadre de FIDA13, le Fonds continuera d'exploiter les possibilités de co-investissement aux côtés du secteur privé et d'augmenter la part de ses projets se déroulant dans des situations de fragilité, et préservera la résilience financière à long terme afin de transformer le quotidien des populations rurales et les économies rurales.

²³ [EB 2023/140/R.18/Rev.1.](#)

²⁴ [EB 2025/OR/9.](#)

Cadre de gestion des résultats de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13)¹

Niveau I – Objectifs et contexte à l'échelle mondiale

Cote	Libellé de l'indicateur	ODD	Source	Valeur de référence (année)	Résultats(année)
1,1	ODD 1: Pas de pauvreté				
1.1.1	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (1,90 USD par jour) ²	1.1.1	Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies (ONU)	s.o.	9 (2022)
1,2	ODD 2: Faim « zéro »				
1.2.1	Prévalence de l'insécurité alimentaire	2.1.2	Division de statistique de l'ONU	s.o.	28,9 (2023)
1.2.2	Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans	2.2.2	Division de statistique de l'ONU	s.o.	6,6% (émaciation) (2024) 5,5% (surpoids) (2024)
1.2.3	Productivité des petits producteurs de denrées alimentaires	2.3.1	Division de statistique de l'ONU	s.o.	-
1.2.4	Revenu moyen des petits producteurs de denrées alimentaires	2.3.2	Division de statistique de l'ONU	s.o.	-
1.2.5	Dépense agricole publique (indice)	2.a.1	Division de statistique de l'ONU	s.o.	0,43 (2023)

Niveau II – Résultats dans le domaine du développement

Cote	Libellé de l'indicateur	ODD	Source	Référence ³	2025	Cible de FIDA13
2.1	Impact⁴					
2.1.1	Nombre de personnes ayant connu une ascension économique (en millions)	2.3 et 1.2	Évaluation de l'impact	77		98
2.1.2	Nombre de personnes dont la production s'est améliorée (en millions)	2.3.2	Évaluation de l'impact	62		79

¹ La définition des indicateurs du cadre de gestion des résultats de FIDA13 est disponible à l'[adresse suivante](#).

² À l'automne 2022, la Banque mondiale est passée aux parités de pouvoir d'achat de 2017 pour établir ses chiffres concernant la pauvreté dans le monde. En conséquence, le seuil de pauvreté fixé au niveau international a été porté à 2,15 USD.

³ Pour ce qui est de l'impact, les valeurs de référence sont fondées sur les [évaluations de l'impact correspondant à FIDA11](#). Pour tous les autres champs, elles sont celles de 2022, tirées du [Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement \(RIDE\)](#).

⁴ L'impact estimé se fonde sur l'évaluation du portefeuille du FIDA pour FIDA11. Il s'agit de prévisions qui pourront donc varier à mesure que la composition du portefeuille du FIDA et les types d'activités évolueront en fonction des demandes des emprunteurs, de l'accent placé sur les situations de fragilité, des retombées des chocs locaux, régionaux ou mondiaux et de la conjoncture économique mondiale.

2.1.3	Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès aux marchés (en millions)	2.3	Évaluation de l'impact	64		81
2.1.4	Nombre de personnes dont la résilience s'est renforcée (en millions)	1.5	Évaluation de l'impact	38		48
2.1.5	Nombre de personnes dont la sécurité alimentaire s'est améliorée (en millions)	2.1.2	Évaluation de l'impact	58		66
2.1.6	Nombre de personnes dont la nutrition s'est améliorée (en millions)	2.1	Évaluation de l'impact	1		5
2.1.7	Nombre de membres de ménages où les femmes jouissent d'un plus grand pouvoir d'action (en millions)	5.6	Évaluation de l'impact	NOUVEAU		61
2.2	Notation des effets directs obtenus dans le domaine du développement à l'achèvement des projets					
2.2.1	Performance des pouvoirs publics (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	Sans objet (s. o.)	Notes issues des rapports d'achèvement de projet (RAP)	88	83	80
2.2.2	Performance du FIDA (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	95	94	90
2.2.3	Efficience (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	76	82	80
2.2.4	Pérennité des avantages (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	83	83	85
2.2.5	Reproduction à plus grande échelle [nouvelle définition] (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	s.o.	Notes des RAP	87	85	80
2.2.6	Égalité femmes-hommes (note supérieure ou égale à 4/note supérieure ou égale à 5) (en pourcentage)	5	Notes des RAP supérieures ou égales à 4	89	89	90
		5	Notes des RAP supérieures ou égales à 5	42	42	60
2.2.7	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques (en pourcentage)	13 et 15	Notes des RAP en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles	93	91	90
		13 et 15	Notes des RAP en matière d'adaptation aux changements climatiques	92	90	90

<i>Cote</i>	<i>Domaine thématique</i>	<i>Libellé de l'indicateur</i>	<i>ODD</i>	<i>Source</i>	<i>Référence</i>	<i>2025</i>	<i>Cible de FIDA13</i>
2.3	Effets directs et produits au niveau des projets⁵						
2.3.1	Portée des interventions	Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés dans le cadre des projets (en millions)	1.4	Indicateurs de base	Suivi	109 (Femmes: 49%) (Jeunes: 24%) (Membres d'un peuple autochtone: 42%) (Personnes handicapées: 2%)	Suivi
2.3.2	Accès aux technologies agricoles et aux services de production	Nombre d'hectares de terres agricoles où ont été construites ou remises en état des infrastructures en rapport avec l'eau	2.3	Indicateurs de base	Suivi	284 000	Suivi
2.3.3		Nombre de personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production (en millions)	2.3	Indicateurs de base	Suivi	2,4 (Femmes: 48%) (Jeunes: 24%) (Membres d'un peuple autochtone: 11%)	Suivi
2.3.4	Services financiers inclusifs	Nombre de personnes vivant en milieu rural ayant accès à des services financiers (épargne, crédit, assurance, envois de fonds, etc.) (en millions)	2.3	Indicateurs de base	Suivi	22,2 (Femmes: 51%) (Jeunes: 17%) (Membres d'un peuple autochtone: 1%)	Suivi
2.3.5	Possibilités diversifiées en matière d'entrepreneuriat et d'emplois en milieu rural	Nombre de personnes formées à des activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise (en millions)	4.4	Indicateurs de base	Suivi	3,1 (Femmes: 64%) (Jeunes: 35%) (Membres d'un peuple autochtone: 42%)	Suivi
2.3.6		Nombre de bénéficiaires occupant un nouvel emploi ou ayant accès à de nouvelles possibilités d'emploi	8.5	Indicateurs de base relatifs aux effets directs	Suivi	590 000	Suivi

⁵ Tous les indicateurs sur les individus sont ventilés en fonction du sexe et de l'âge (jeunes et non-jeunes), et, dans la mesure du possible, en fonction de l'appartenance à un peuple autochtone ou du handicap, sur la base des données ventilées issues des rapports de projet. Par ailleurs, la part de femmes et de jeunes est calculée par rapport au nombre total de participants aux projets, alors que les chiffres concernant les peuples autochtones et les personnes handicapées sont calculés par rapport au nombre de participants à des projets visant expressément ces groupes.

2.3.7	Organisations de producteurs ruraux	Nombre de producteurs ruraux bénéficiant d'un appui qui appartient à une organisation de producteurs ruraux (en millions)	2.3	Indicateurs de base	Suivi	2,5 (Femmes: 58%) (Jeunes: 30%) (Membres d'un peuple autochtone: 29%)	Suivi
2.3.8	Infrastructures rurales	Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou modernisées	9.1	Indicateurs de base	Suivi	7 100	Suivi
2.3.9	Durabilité environnementale et changements climatiques	Nombre d'hectares de terre exploités selon des pratiques résilientes aux changements climatiques (en millions d'hectares)	2.4	Indicateurs de base	Suivi	2,5	Suivi
2.3.10		Nombre de ménages déclarant avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement viables et résilientes aux changements climatiques	13.1	Indicateurs de base relatifs aux effets directs	Suivi	1 170 000	Suivi
2.3.11		Volume d'émissions de gaz à effet de serre évitées et/ou de carbone stocké (en millions de tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone sur 20 ans)	13.1	Indicateurs de base relatifs aux effets directs	Suivi	48,2	Suivi
2.3.12	Nutrition	Nombre de personnes/ménages ayant bénéficié d'un appui ciblé pour améliorer leur nutrition (en millions)	2.1	Indicateurs de base	Suivi	4,0 (Femmes: 73%) (Jeunes: 31%) (Membres d'un peuple autochtone: 15%)	Suivi
2.3.13		Pourcentage de femmes déclarant avoir atteint le niveau de diversité alimentaire minimale	2.1	Indicateurs de base	Suivi	51%	Suivi
2.3.14	Accès aux ressources naturelles	Nombre de bénéficiaires obtenant un accès plus sécurisé à la terre	1.4	Indicateurs de base	Suivi	26 000 (Femmes: 35%) (Jeunes: 15%) (Membres d'un peuple autochtone: 56%)	Suivi

Niveau III – Performance opérationnelle, organisationnelle et financière

<i>Cote</i>	<i>Libellé de l'indicateur</i>	<i>Source</i>	<i>Référence</i>	<i>2025</i>	<i>Cible de FIDA13</i>
Harmoniser l'exécution des programmes					
3.1	Conception tournée vers l'impact				
3.1.1	Note globale de la qualité de la conception des projets (note supérieure ou égale à 4/note supérieure ou égale à 5)	Notes issues de l'assurance qualité supérieures ou égales à 4	100	100	100
		Notes issues de l'assurance qualité supérieures ou égales à 5	Nouveau	42	25
3.1.2	Financement de l'action climatique: programme de prêts et dons axé sur les changements climatiques	Validation institutionnelle basée sur les méthodes utilisées par les banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'action climatique	30	60	45
3.1.3	Capacités en matière d'action climatique: projets conçus dans le but de renforcer les capacités d'adaptation (en pourcentage)	Validation institutionnelle	69	100	90
3.1.4	Projets conçus dans le but d'obtenir des effets directs porteurs de transformation à l'appui de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes	Validation institutionnelle	53	42	35
3.1.5	Pertinence des approches de ciblage dans les projets d'investissement du FIDA (note supérieure ou égale à 4/note supérieure ou égale à 5)	Notes issues de l'assurance qualité supérieures ou égales à 4	Nouveau	100	100
		Notes issues de l'assurance qualité supérieures ou égales à 5	Nouveau	79	50
3.1.6	Note globale de la qualité de la conception des opérations non souveraines (note supérieure ou égale à 4)	Examens de l'assurance qualité	NOUVEAU	100	100
3.1.7	Qualité de la passation de marchés à la conception des projets (pourcentage de projets jugés conformes)	Notes relatives à la qualité initiale	50	16	50
3.1.8	Respect des PESEC (note supérieure ou égale à 4)	Notes relatives à la qualité initiale	90	100	100
3.2	Gestion proactive du portefeuille				
3.2.1	Taux de décaissement	Oracle FLEXCUBE	16,8	15,9	16
3.2.2	Avancement global de l'exécution (note supérieure ou égale à 4)	Notes de supervision	80	77	80
3.2.3	Indice de proactivité	Validation institutionnelle	80	92	80

3.2.4	Qualité de la participation et des retours d'information des groupes cibles des projets (note égale ou supérieure à 4)	Notes de supervision	94	95	85
3.3	Performance des programmes de pays				
3.3.1	Efficacité des stratégies de pays du FIDA (note plutôt satisfaisante ou supérieure)	Examens à l'achèvement des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) ⁶	86		80
		Enquête auprès des parties prenantes	86	90	90
3.3.2	Contribution à l'élaboration des politiques au niveau des pays (note plutôt satisfaisante ou supérieure)	Examens à l'achèvement des COSOP	86		80
		Enquête auprès des parties prenantes	78	82	90
3.3.3	Gestion des connaissances (note plutôt satisfaisante ou supérieure)	Examens à l'achèvement des COSOP	71		80
		Enquête auprès des parties prenantes	93	92	90
3.3.4	Qualité globale de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les COSOP (note supérieure ou égale à 4) (en pourcentage)	Notes issues de l'assurance qualité	100	100	100
Assembler des fonds au service du développement et faire jouer l'effet de levier					
3.4	Ressources				
3.4.1	Fonds propres utilisables	Bases de données institutionnelles	24,9	37,3	Suivi
3.4.2	Ratio d'endettement	Bases de données institutionnelles	23,6	38,5	Suivi
3.4.3	Ratio de cofinancement	Système de projets d'investissement et de dons (GRIPS)	1:1,63	2,48	1:1,7
	Ratio de cofinancement (national)	GRIPS	1:0,88	1,48	1:0,8
	Ratio de cofinancement (international)	GRIPS	1:0,75	1	1:0,9
3.4.4	Effet de levier des investissements non souverains mobilisés par le FIDA	Bases de données institutionnelles	6,5	4,4	5
Harmoniser le cadre institutionnel					
3.5	Efficience institutionnelle				
3.5.1	Ratio dépenses administratives/programme de prêts et dons du FIDA (y compris les fonds gérés par le FIDA)	Bases de données institutionnelles	15,1	12,4	12,5

⁶ Les résultats des examens à l'achèvement des COSOP ne sont communiqués qu'à la fin de chaque cycle de reconstitution des ressources, conformément à l'approche adoptée lors de FIDA11 et convenue avec les États membres (voir [EB 2020/130/R.12](#)), qui s'explique par la petitesse de l'échantillon annuel.

3.6	Décentralisation et gestion des ressources humaines				
3.6.1	Efficacité de la décentralisation	Enquête auprès des bureaux de pays du FIDA	86	92	80
3.6.2	Pourcentage de femmes occupant des postes de niveau P-5 et supérieur	Bases de données institutionnelles	44,4	48	=>45
3.6.3	Indice d'engagement du personnel (Sondage mondial du personnel), accompagné d'indicateurs spécifiques liés à la Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion	Sondage mondial du personnel	NOUVEAU	78,1	80
3.7	Transparence				
3.7.1	Pourcentage de RAP soumis dans les délais et pourcentage de rapports approuvés et rendus publics	Système de gestion des résultats opérationnels	87/85	70/90	85/90

Rapport sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales

1. Le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) rend compte des progrès accomplis dans l'intégration des thématiques transversales qui font l'objet d'indicateurs dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13. Le Rapport sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME) exposé dans la présente annexe fournit quant à lui une analyse et des éclairages complémentaires concernant l'ensemble des thématiques transversales du FIDA. En septembre 2025, le Comité de l'évaluation a décidé³², sur recommandation du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), de fusionner le RIME et le RIDE. La direction a salué cette décision, qui permettra d'améliorer la clarté des rapports, de réduire les doublons et de favoriser une analyse croisée et plus globale des thématiques transversales.

A. Climat, environnement et biodiversité

2. En 2025, le FIDA a conçu et mis en œuvre une série d'opérations majeures de financement mixte en faveur de l'adaptation climatique, en tirant parti de ses taux concessionnels pour lever des ressources additionnelles auprès des donateurs. Au total, 24 projets (dont 7 cofinancés par le Fonds pour l'adaptation, 15 par le Fonds pour l'environnement mondial et 2 par le Fonds vert pour le climat) ont été approuvés, mobilisant 407,24 millions d'USD de cofinancements pour un portefeuille d'investissements total de 1,62 milliard d'USD financé par le FIDA et d'autres sources, au bénéfice de plus de 23 millions de personnes³³. Tirant parti de sa note de crédit AA+, le FIDA a émis plus de 1 milliard d'USD d'obligations durables depuis 2022, établissant un lien direct entre les marchés de capitaux et les interventions en faveur de la résilience des petits exploitants. Les phases 1 et 2 du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) ont été menées à bien. On trouvera en annexe III du RIDE des précisions sur leur achèvement et sur les progrès accomplis dans le cadre du Programme renforcé d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+).
3. L'année 2025 a marqué un tournant dans l'action du FIDA en faveur de la biodiversité, avec l'adoption de la Stratégie 2025-2031 pour le climat, l'environnement et la biodiversité³⁴, qui inscrit pour la première fois la biodiversité dans l'architecture institutionnelle en matière d'environnement et de climat et fait converger l'action du Fonds avec le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. L'intégration de cette thématique s'est accélérée grâce à l'harmonisation systématique des nouvelles stratégies de pays avec les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, à la mise à jour de la méthode de suivi des financements consacrés aux solutions fondées sur la nature et à un examen systématique des questions de biodiversité dès la conception des projets, fondé sur les normes énoncées dans les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique. En 2025, 38% des financements climatiques du FIDA étaient destinés à des solutions fondées sur la nature, soit au-delà de l'objectif de 30% fixé pour 2030. Les interventions en faveur des solutions fondées sur la nature ont principalement renforcé la résilience des systèmes agricoles, tout en générant d'autres retombées positives pour la biodiversité, le climat et la sécurité alimentaire. Le premier projet du FIDA cofinancé par le Fonds pour l'application du Cadre mondial de la biodiversité vise à restaurer 22 000 hectares de prairies et à améliorer la gestion de la biodiversité sur 81 000 hectares.

³² [EC/130](#).

³³ Les données relatives aux participants se rapportent à tout le portefeuille d'investissements, c'est-à-dire aussi bien aux fonds apportés par le FIDA qu'aux cofinancements des fonds environnementaux; elles ne concernent jamais directement ou uniquement ce dernier type de financement, sauf en cas d'opération autonome.

³⁴ [EB 2025/145/R.14](#).

4. En 2025, le Canada et le FIDA ont signé un accord de prêt concessionnel de partenaire d'un montant de 263 millions de CAD (environ 187 millions d'USD) – soit le prêt le plus important jamais accordé au FIDA sous cette forme – afin de contrer les menaces que les chocs climatiques font peser sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence. Ce prêt vise à favoriser la résilience climatique, la préservation de la biodiversité et l'avancement économique des femmes dans les zones rurales.
5. Fort de sa capacité à articuler action climatique et agriculture paysanne, le FIDA a mis en place des contributions additionnelles de base pour le climat afin d'acheminer des financements climatiques, tout en limitant au maximum l'impact sur la gouvernance. Ces contributions visent à renforcer l'appui aux communautés vulnérables, à optimiser l'efficacité et l'impact et à compléter les autres sources de financement climatique. En 2025, sur 35 projets approuvés, 23 comprenaient des compléments de financement pour le climat totalisant 26,3 millions d'USD.
6. Ces éléments viennent confirmer les bons résultats obtenus par le FIDA au fil des ans, comme l'atteste le rapport d'évaluation du Multilateral Performance Network³⁵, dans lequel les travaux du Fonds dans les domaines de l'environnement et du climat sont jugés très satisfaisants.

Encadré 1

Bolivie: restaurer les écosystèmes des hautes Andes, infrastructures au service du climat

Tirant parti de 30 ans d'investissements du FIDA en faveur des chaînes de valeur des camélidés des hautes Andes dans l'État plurinational de Bolivie, la deuxième phase du Programme de renforcement intégral de la filière des camélidés dans le haut plateau bolivien (PRO-CAMELIDOS) est le premier projet du FIDA à associer un financement au titre du programme de prêts et dons à un financement du Fonds pour l'application du Cadre mondial de la biodiversité. Mise en œuvre de 2016 à 2024, la première phase du PRO-CAMELIDOS a bénéficié à 12 872 familles dans 30 municipalités réparties dans les départements de La Paz, d'Oruro et de Potosí (où se concentrent 67% des peuplements de camélidés du pays), et a affiché la meilleure performance parmi tous les projets du portefeuille mondial du FIDA en 2023. Grâce à diverses interventions axées sur le forage de puits associé à une extraction durable de l'eau, le projet a permis d'accroître la disponibilité des ressources en eau d'environ 7 278 mètres cubes, et d'améliorer ainsi la production. La deuxième phase de PRO-CAMELIDOS s'appuie sur ces acquis tout en y ajoutant une nouvelle dimension: la remise en état des prairies et des tourbières dégradées dans les hautes Andes, dont dépend la production de camélidés, en regroupant la restauration des écosystèmes et le développement de la production dans un seul et même objectif. Le projet vise à restaurer 22 000 hectares de prairies, à améliorer la gestion de 81 000 hectares et à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'un volume estimé à 357 000 tonnes équivalent en dioxyde de carbone.

B. Questions de genre

7. Le Plan d'action du FIDA pour l'égalité femmes-hommes 2026-2031, élaboré au titre d'un engagement clé de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13), a les objectifs suivants: prendre en compte l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes dans l'ensemble des investissements, en particulier ceux liés aux situations de fragilité, au climat et aux opérations non souveraines; renforcer les capacités au niveau local; améliorer l'articulation des questions de genre avec les autres thématiques transversales. Dans le cadre de la troisième génération du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes³⁶, le FIDA a indiqué avoir dépassé les exigences pour 50% des indicateurs et satisfait aux exigences pour 27% d'entre eux, dans des domaines tels que la planification stratégique, le leadership, la gestion des résultats et les partenariats. Le Mécanisme de transformation de la dynamique femmes-hommes dans le cadre de l'adaptation climatique a continué d'être déployé au Burkina Faso, en Éthiopie et en Inde, et 2 millions d'EUR supplémentaires ont été mobilisés auprès du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement afin d'en étendre l'application à Madagascar et au Mozambique. Dans le cadre de 27 projets répartis dans 20 pays, le mécanisme a pour objectif, à l'horizon 2030, de donner à plus de 20 millions de ruraux les moyens d'obtenir des résultats de nature à transformer les rapports

³⁵ [MOPAN Assessment Report: International Fund for Agricultural Development \(IFAD\)](#).

³⁶ [UN-SWAP 3.0 Accountability Framework](#).

femmes-hommes dans le secteur agricole et de renforcer la résilience climatique. Le Programme conjoint d'accélération des progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales a permis d'intensifier la participation des femmes à l'entrepreneuriat, aux échanges commerciaux et au développement des entreprises rurales, de diffuser la méthode BALI (Business Action Learning for Innovation) au Népal et en République-Unie de Tanzanie, et de perfectionner des approches complémentaires telles que le Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes, dans l'optique de consolider les connaissances financières, les compétences entrepreneuriales et le pouvoir de décision des femmes rurales.

Encadré 2

Brésil: Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia (projet Pró-semiárido)

Le projet Pró-semiárido illustre les résultats particulièrement satisfaisants qu'il est possible d'obtenir en matière d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes. Les questions de genre ont été systématiquement prises en compte à toutes les étapes du projet (conception, exécution, financement, suivi et contribution à l'élaboration des politiques), au lieu d'être considérées comme une composante indépendante ou secondaire. Le projet a bénéficié à 41 922 femmes, soit 56% des participants, dont 16 248 ont eu accès à des investissements productifs; et 85% des organisations rurales appuyées comptaient des femmes à des postes de direction. L'une des innovations à retenir est le recours à un carnet de bord agroécologique, qui aide les femmes rurales à mieux évaluer, démontrer et mettre à profit la valeur économique de leur travail, renforçant ainsi leur avancement, leur autonomie et la reconnaissance de leur contribution. Le projet a eu une influence bien au-delà de sa seule mise en œuvre, en contribuant à la concertation sur les politiques au niveau national et en servant de référence à d'autres programmes.

C. Jeunes

8. En 2025, 123 projets en cours sur 157 étaient axés sur les jeunes, la portée du portefeuille du FIDA s'étendant ainsi à plus de 18 millions de jeunes. Sur les 19 nouveaux projets approuvés en 2025, 16 (soit 84%) étaient axés sur les jeunes, ce qui témoigne d'une forte demande en faveur d'approches associant formation professionnelle et appui à l'accès aux financements, à l'emploi, à l'entrepreneuriat et aux débouchés commerciaux au profit des jeunes femmes et des jeunes hommes des zones rurales.
9. Le FIDA a renforcé son ambition institutionnelle en faveur de la jeunesse rurale en mettant au point et en faisant approuver son Plan d'action en faveur des jeunes ruraux 2026-2031³⁷. Ce plan fournit un cadre intégré visant à renforcer les effets directs obtenus en faveur des jeunes dans les programmes de pays, en mettant particulièrement l'accent sur l'emploi, l'autonomisation et le renforcement des systèmes, et servira à relever le niveau d'ambition dans le cadre de FIDA14. Parallèlement, l'Alliance des jeunes ruraux a évolué vers un modèle renforcé de deuxième génération, destiné à faire davantage entendre la voix des jeunes femmes et des jeunes hommes des zones rurales dans les espaces où se prennent les décisions. Le Programme du FIDA relatif aux pôles d'entrepreneuriat agricole (Agribusiness Hubs Programme) s'est conclu en 2025 par des résultats remarquables: plus de 59 000 emplois ont été facilités, dont plus de 32 800 emplois directs pour les jeunes, soit largement au-delà des cibles fixées. En plus de créer des emplois, le programme a contribué à la production de connaissances, à la concertation sur les politiques et au développement de partenariats. En outre, une initiative coordonnée de mobilisation de ressources menée avec des partenaires bilatéraux et philanthropiques a ouvert la voie à un nouveau cycle de financement qui servira à transposer le programme à plus grande échelle.

³⁷ [EB 2025/146/R.36](#).

Encadré 3

Indonésie: Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes (YESS)

D'ici 2025, le programme a produit des résultats porteurs de transformations pour les jeunes ruraux. Il a permis de créer plus de 122 000 emplois, dépassant de 43% la valeur cible fixée, grâce à trois axes d'intervention bien définis: 27 092 jeunes dirigeants d'entreprises ont ainsi reçu un appui, 84 417 emplois ont été créés dans les entreprises soutenues et 11 281 jeunes ont été orientés vers un emploi salarié. Les participants au programme ont également vu leurs revenus fortement progresser, ceux-ci ayant augmenté de près de 70% en moyenne, contre 13,9% chez les jeunes n'ayant pas participé au programme.

D. Nutrition

10. La cible fixée pour FIDA13 est que 60% de nouveaux projets approuvés tiennent compte des enjeux nutritionnels. En 2025, 9 des 19 nouveaux projets approuvés répondaient à ce critère (47%). Pour combler cet écart par rapport à la cible, le FIDA prend différentes mesures pour convaincre les emprunteurs de l'intérêt des projets intégrant les enjeux nutritionnels, notamment en renforçant les capacités internes et en repérant, dans la réserve de projets, ceux pour lesquels les équipes techniques spécialistes de la nutrition pourraient être mobilisées dès les premières phases afin d'associer les pouvoirs publics aux travaux de conception. En 2025, le FIDA a également poursuivi la mise en œuvre de son programme en matière de nutrition axé sur cinq priorités stratégiques, et 224 160 personnes ont bénéficié, dans l'ensemble des régions, d'un appui ciblé pour améliorer leur nutrition.

Encadré 4

Plan d'action du FIDA pour la nutrition 2026-2031*

Comme le recommandait IOE dans son évaluation thématique des activités du FIDA en matière de nutrition, le Plan d'action du FIDA pour la nutrition 2026-2031 a été élaboré afin de lutter contre les formes persistantes et évolutives de malnutrition dans les zones rurales. Le plan d'action réaffirme l'avantage comparatif du FIDA dans la mise en œuvre d'approches fondées sur une agriculture et des systèmes alimentaires intégrant les enjeux nutritionnels.

Le plan s'articule autour de quatre grands domaines d'action: la prise en compte des enjeux nutritionnels dans les stratégies de pays et les investissements; le renforcement des capacités d'appui à la conception et à l'exécution; le renforcement des connaissances, des données factuelles, de la communication et de la contribution à l'élaboration des politiques; l'établissement de partenariats et la mobilisation de ressources. Ensemble, ces quatre piliers visent à promouvoir des systèmes alimentaires offrant un meilleur accès à une alimentation diversifiée et nutritive, tout en améliorant les connaissances, les attitudes et les pratiques liées à la nutrition au profit des populations rurales.

* [EB 2025/146/R.34](#).

E. Peuples autochtones

11. Dans le cadre de FIDA13, le FIDA s'est engagé à faire des peuples autochtones un groupe prioritaire dans au moins 10 projets d'ici à 2027. En 2025, 3 des 19 nouveaux projets approuvés répondaient à ce critère et, compte tenu de la réserve de projets, ce nombre devrait être compris entre 8 et 10 d'ici à la fin de FIDA13, ce qui laisse penser que la cible reste à portée de main, mais risque d'être manquée de peu. Le FIDA prend les devants et examine les projets en réserve afin de repérer ceux dans lesquels les peuples autochtones pourraient constituer un groupe prioritaire, en s'appuyant sur les enseignements tirés de FIDA12. En 2025, un appui a été apporté aux communautés autochtones rurales dans près de 43% du portefeuille du FIDA, soit 91 projets en cours dans 45 pays. Cette même année, la septième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA s'est tenue en marge de la session du Conseil des gouverneurs, dont l'une des principales séances plénières a été consacrée à un dialogue des Gouverneurs avec les peuples autochtones. Les sessions régionales du forum ont permis d'élaborer des plans d'action biennaux pour suivre la mise en œuvre des stratégies dans les opérations, et une autoévaluation participative a été lancée afin de renforcer la pertinence, l'inclusivité et l'impact du forum.

Encadré 5

Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF)

L'IPAF est de plus en plus reconnu, les projets financés dans le cadre du cycle actuel couvrant 42 pays et 53 communautés autochtones. La reconstitution des ressources du mécanisme est en bonne voie, 3,3 millions d'USD ayant été levés à ce jour. Le FIDA a mobilisé des financements auprès de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement ainsi que ses propres ressources sous forme de dons pour financer le prochain (et septième) cycle de l'IPAF, et a veillé à obtenir des fonds du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne pour lancer à titre pilote trois projets IPAF de plus grande envergure.

F. Personnes handicapées

12. Au regard de la cible fixée pour FIDA13, qui est de faire des personnes handicapées un groupe cible prioritaire dans au moins cinq projets, 1 des 19 nouveaux projets approuvés en 2025 répondait à ce critère et 6 à 7 autres projets devraient le faire d'ici à la fin du cycle, ce qui laisse penser que le Fonds est en passe d'atteindre sa cible.
13. Le FIDA a promu l'inclusion des personnes handicapées dans l'ensemble de ses opérations. L'examen à mi-parcours de la Stratégie du FIDA pour l'inclusion du handicap 2022-2027³⁸ a confirmé la pertinence de cette stratégie, tout en indiquant qu'il fallait encore renforcer les capacités du personnel, les orientations internes, la production de connaissances et la collaboration entre divisions, conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap³⁹. S'appuyant sur le Programme pour une transformation rurale garante de l'inclusion du handicap, qu'il a financé et qui a touché plus de 60 000 personnes handicapées vivant en milieu rural au Burkina Faso, en Inde, au Malawi et au Mozambique entre 2020 et 2024, le FIDA a élaboré une deuxième phase destinée à consolider et à transposer à plus grande échelle les approches axées sur l'inclusion du handicap dans la région Afrique orientale et australe.

Encadré 6

Accès des personnes handicapées à l'emploi – mobilisation de Kilimo Trust dans le cadre du Programme du FIDA relatif aux pôles d'entrepreneuriat agricole au Rwanda

L'emploi inclusif en milieu rural est un point de départ clé pour promouvoir l'inclusion des personnes handicapées, en particulier des jeunes ruraux. Au Rwanda, le Programme relatif aux pôles d'entrepreneuriat agricole montre comment des modalités d'intervention adaptatives peuvent favoriser l'accès des jeunes handicapés à l'emploi. Grâce à des formations adaptées et à la mobilisation du secteur privé, le programme a levé les obstacles auxquels se heurtaient les personnes ayant une déficience auditive, ouvrant ainsi des possibilités d'emploi à près de 100 jeunes agriculteurs handicapés.

³⁸ [EB 2025/OR/13](#).

³⁹ [UNDIS 2.0 - Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap](#).

Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

1. Conformément aux garanties de communication de l'information prévues dans l'accord sur le fonds fiduciaire, le présent rapport de situation fait le point sur les différentes phases du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) mené par le FIDA, et figure en annexe au Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), en parallèle du Rapport sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME).
2. La première phase du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP1)⁴⁰ a été lancée par le FIDA en 2012. Le programme, qui mobilisait en tout 316 millions d'USD, avait pour but d'améliorer la résilience climatique d'environ 6,7 millions de petits exploitants agricoles.
3. Lancé en 2017, l'ASAP2 est un mécanisme d'assistance technique destiné à faire avancer l'action du FIDA dans les domaines de l'adaptation et de l'atténuation climatiques et des mesures de sauvegarde. Il prévoit notamment de mobiliser des cofinancements auprès de fonds climatiques et environnementaux, de mettre à l'essai des innovations et d'élaborer des outils, des études et des supports de connaissances. L'ASAP2 a mobilisé environ 16 millions d'USD.
4. Lancé en 2021, le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+)⁴¹ tire parti de l'ASAP1 et de l'ASAP2. Il entend renforcer la résilience climatique des petits producteurs agricoles et aider les partenaires à atteindre leurs objectifs nationaux en matière d'adaptation et d'atténuation climatiques, en privilégiant des approches innovantes. Cette démarche s'inscrit dans le droit fil des priorités de la Stratégie 2025-2031 pour le climat, l'environnement et la biodiversité. L'ASAP+ finance actuellement un portefeuille de 13 projets d'investissement dans 11 pays de différentes régions.

I. État d'avancement et résultats d'ensemble du programme

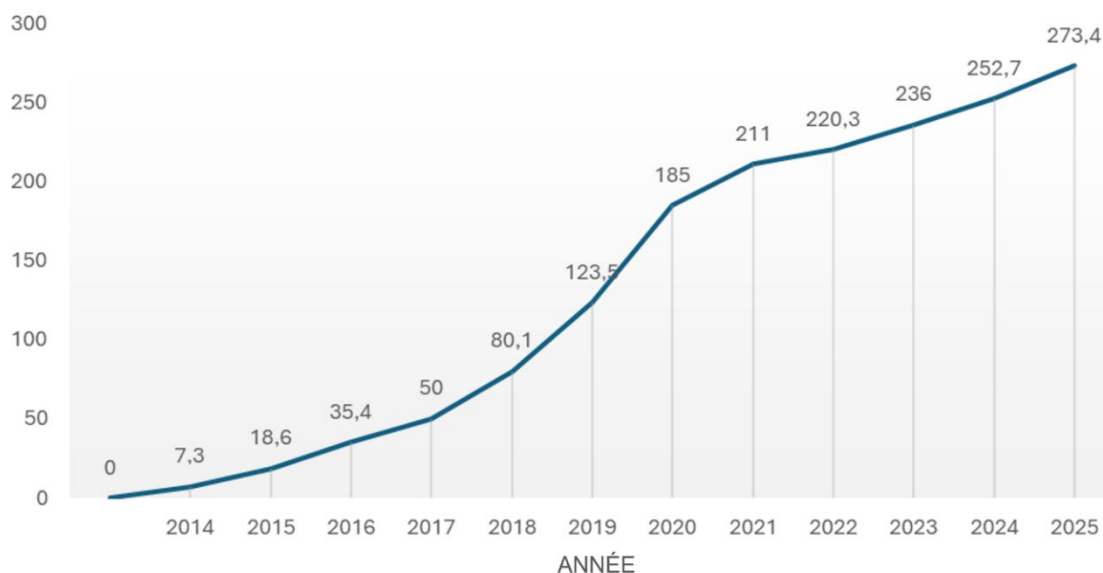
A. ASAP1 et ASAP2

5. Les opérations de l'ASAP1 et de l'ASAP2 se sont achevées à la fin de 2025. Malgré un contexte opérationnel difficile dans de nombreux pays, marqué depuis 2012 par des périodes d'instabilité politique et des conflits aux niveaux national, régional et mondial, le taux de décaissement au titre de l'ASAP1 est resté élevé (figure 1). Au 31 décembre 2025, un montant total de 273 millions d'USD avait été décaissé dans le cadre de l'ASAP1. Achevées en 2025, les activités financées au titre de l'ASAP2 ont elles aussi affiché un taux de décaissement élevé, à 99%.

⁴⁰ [Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne.](#)

⁴¹ [Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne.](#)

Figure 1
Décaissements cumulés effectués au titre de l'ASAP (au 31 décembre 2025)
(en USD)



6. L'ASAP1 a financé des interventions menées dans le cadre de 44 projets appuyés par le FIDA dans 41 pays (la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Soudan comptant deux projets chacun). Dans l'ensemble, il a donné de bons résultats tout au long de son exécution, comme en témoignent le taux de décaissement de 99% et l'atteinte de la quasi-totalité des principaux jalons fixés. Le tableau 1 montre que tous les indicateurs d'effet direct au niveau du portefeuille atteignent au moins 90% de leur valeur cible, et que deux d'entre eux la dépassent de plus de 140%.
7. Sur le plan de la portée, les interventions se sont traduites par des effets concrets pour les populations: 7,3 millions de personnes ont vu leur résilience climatique renforcée, soit 109% de la valeur cible. En outre, 1,99 million de personnes ont bénéficié d'initiatives axées sur la gestion des risques climatiques et la bonne intendance de l'environnement, tandis que 1,7 million d'hectares de terres ont été restaurés grâce à l'ASAP1, un résultat remarquable.
8. Les dons de l'ASAP2 destinés à l'assistance technique ont largement contribué à ces résultats. Ils ont permis de réaliser des analyses climatiques approfondies au niveau des pays, qui ont éclairé la conception des projets et permis d'adapter les interventions climatiques à l'objectif visé. Au-delà de ces analyses directes, l'ASAP2 a favorisé la mise au point d'outils spécialisés, notamment l'outil d'évaluation de l'adaptation aux effets des changements climatiques dans le développement rural, qui permet d'examiner les effets des changements climatiques sur les rendements des principales cultures. Ces dons ont également favorisé l'établissement de partenariats clés avec des institutions telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, destinés à promouvoir l'utilisation de modèles reconnus à l'échelle mondiale, comme le Modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial. Bien que dotée d'une enveloppe financière plus modeste, cette assistance technique a été un levier essentiel des résultats obtenus à l'échelle de l'ensemble du portefeuille d'investissements de l'ASAP.

Tableau 1

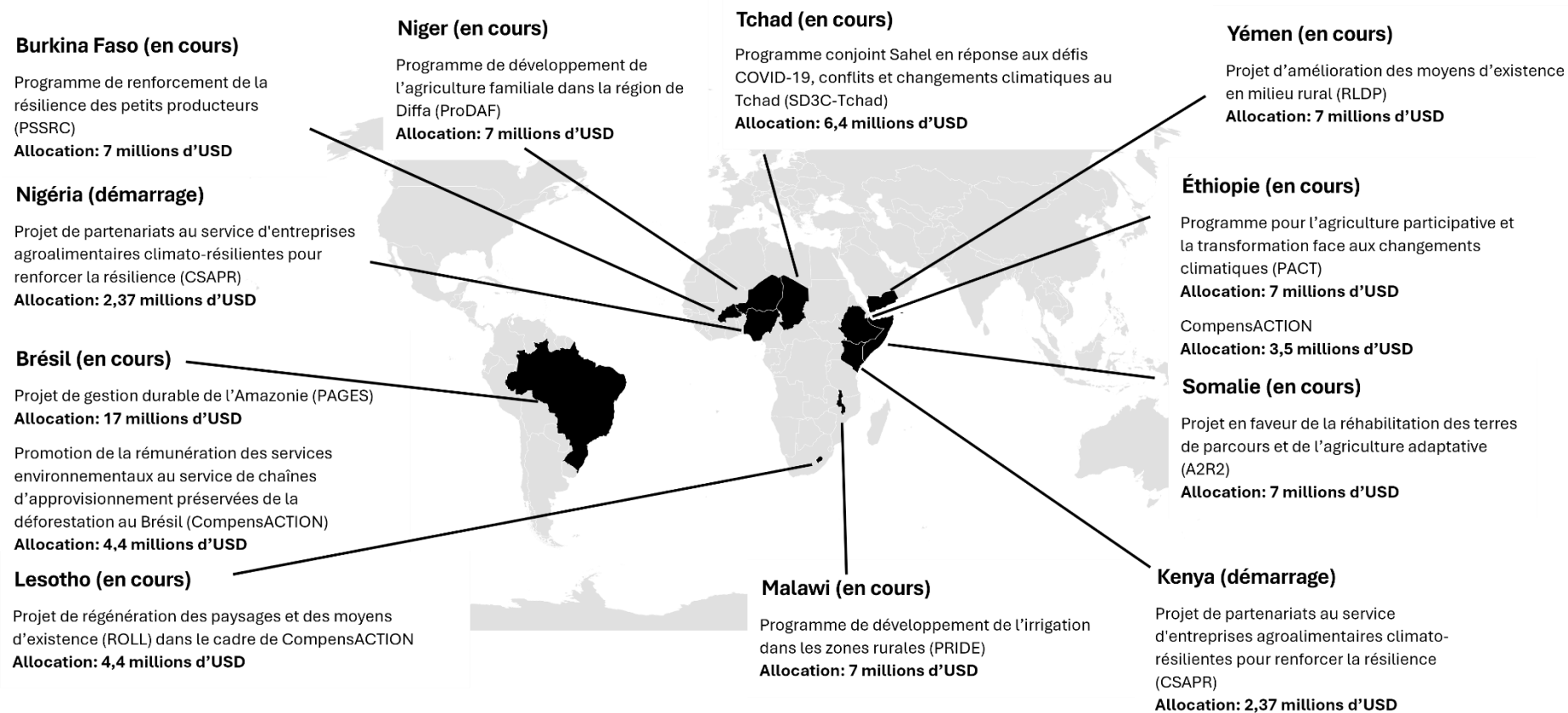
Cibles et résultats globaux du programme à la lumière du cadre logique de l'ASAP1

<i>Résultats de l'ASAP par ordre de priorité</i>	<i>Résultats de l'ASAP au niveau du portefeuille mondial</i>	<i>Indicateurs d'évaluation des résultats du portefeuille</i>	<i>Valeur cible fixée à la conception</i>	<i>Résultat figurant dans le RIME 2025</i>	<i>Résultat actuel</i>	<i>Taux de réalisation</i>
Objectif	Les petits exploitants agricoles pauvres sont plus résilients aux changements climatiques	1 Nombre de membres de ménages de petits exploitants pauvres dont la résilience climatique a été renforcée	6 727 159	7 183 689	7 324 607	109
Finalité	Les méthodes d'adaptation à avantages multiples pour les petits exploitants agricoles pauvres sont reproduites à plus grande échelle	2 Effet de levier des dons ASAP sur les financements hors ASAP	1:7,5	1:7,9	1:7,9	105
		3 Émissions de gaz à effet de serre évitées et/ou stockées (en tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone)	80 millions de tonnes sur 20 ans (cible de 2012)	s. o.	s. o.	s. o.
Effet direct 1	Gestion des terres améliorée et pratiques et techniques agricoles résilientes au climat et tenant compte des questions de genre	4 Nombre d'hectares de terres cultivées au moyen de pratiques favorisant la résilience climatique	1 884 273 hectares	1 697 597	1 698 099	90
Effet direct 2	Accroissement de la disponibilité en eau et de l'efficacité de son utilisation à des fins de production et de transformation dans le secteur de l'agriculture paysanne	5 Nombre de ménages et d'installations de production et de transformation disposant de plus d'eau	4 443 installations 289 503 ménages	4 854 404 930	4 854 406 630	109 140
Effet direct 3	Renforcement de la capacité des populations à gérer les risques climatiques à court terme comme à long terme et à réduire les pertes résultant de catastrophes liées aux conditions météorologiques	6 Nombre de femmes et d'hommes et nombre de groupes communautaires participant à des activités de gestion des risques climatiques, de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et de réduction des risques de catastrophe	1 926 889 personnes 25 407 groupes	1 993 900 26 680	1 993 900 26 680	104 105
Effet direct 4	Infrastructures rurales rendues résilientes au climat	7 Valeur des infrastructures rurales, nouvelles ou déjà en place, rendues résilientes au climat (en USD)	131 575 730 USD 543 kilomètres	128 196 000 528	128 196 000 528	97 97
Effet direct 5	Connaissances sur l'agriculture paysanne climato-compatible étayées et diffusées	8 Nombre d'espaces de concertation internationaux ou nationaux concernant des questions climatiques sur lesquelles les équipes des projets financés par l'ASAP ou les partenaires de projet travaillent activement	36	52	53	147

B. ASAP+

9. À ce jour, l'ASAP+ a reçu 89,9 millions d'USD, auxquels s'ajoutent 7,5 millions d'USD de contributions à recevoir, ce qui porte le montant total des ressources à 97,4 millions d'USD. Comme l'illustre la figure 2, le portefeuille actuel de l'ASAP+ comprend 13 projets répartis dans 11 pays. Il convient de noter que 62% de ces projets sont menés dans des pays figurant sur la liste des pays en situation de fragilité ou de conflit établie par la Banque mondiale, ce qui témoigne de l'engagement stratégique du FIDA à soutenir les participants aux projets vivant dans des contextes à haut risque. Au 31 décembre 2025, les décaissements effectués au titre de l'ASAP+ s'élevaient à 15,9 millions d'USD.
10. Il a été particulièrement difficile de mobiliser des ressources tout au long de l'année 2025, dans un contexte marqué par la réduction généralisée des budgets consacrés à l'aide publique au développement, principalement sous l'effet des évolutions géopolitiques. Malgré cela, une étape importante a été franchie avec l'élargissement de la base de donateurs de l'ASAP+ au-delà des États membres partenaires. La Gates Foundation a accordé un don de 4,75 millions d'USD, devenant ainsi le premier acteur non étatique à contribuer au programme. En outre, ASAP+ a fait approuver une note conceptuelle dans le cadre de l'Accélérateur d'innovation climatique du Fonds pour l'adaptation. Cette approbation permettra de mobiliser 10 millions d'USD à l'appui du Centre d'innovation pour l'adaptation ASAP+, qui privilégie le développement d'innovations visant spécifiquement à renforcer la résilience au niveau local. Ce centre sera directement relié au Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones, ce qui renforcera les synergies entre les principaux domaines thématiques, conformément aux stratégies récemment établies par le FIDA.
11. Le tableau 2 présente les valeurs cibles agrégées des résultats pour les projets approuvés dans le cadre de l'ASAP+. On observe notamment une nette progression vers les valeurs cibles des indicateurs 1 et 2 de l'ASAP+ à la fin de 2025, les ménages adoptant de plus en plus de technologies et de pratiques écologiquement viables et résilientes au climat, tout en renforçant leur résilience climatique globale. L'indicateur 6 de l'ASAP affiche lui aussi de très bons résultats, 60% des personnes ou ménages visés ayant bénéficié à ce jour de services d'information sur le climat. Ces résultats, qui s'inscrivent dans une tendance à l'accélération des progrès, montrent que certains projets sont en train de passer de leur phase de démarrage à leur première phase d'exécution.

Figure 2
Portefeuille actuel de l'ASAP+



Powered by Bing
© Australian Bureau of Statistics, GeoNames, Microsoft, Navinfo, Open Places, OpenStreetMap, Overture Maps Foundation, TomTom, Zenrin

Tableau 2

Cibles de résultat des projets par rapport aux indicateurs du Cadre de gestion des résultats de l'ASAP+*

<i>Résultats de l'ASAP+ par ordre de priorité</i>	<i>Résultats de l'ASAP+ au niveau du portefeuille mondial</i>	<i>Indicateurs d'évaluation des résultats du portefeuille</i>		<i>Valeur cible</i>	<i>Résultat obtenu à ce jour</i>
Objectif	Membres de ménages de petits exploitants pauvres ayant reçu un appui pour faire face aux effets des changements climatiques (portée)	1	Nombre de membres de ménages de petits exploitants pauvres dont la résilience climatique a été renforcée	707 262	48 361
Effet direct 1	Domaine de l'effet direct 1. Accroître la résilience des ménages vulnérables face aux effets des changements climatiques sur leur sécurité alimentaire et leur état nutritionnel, en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les personnes handicapées en milieu rural	2	Nombre de personnes/ménages faisant état de l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement viables et résilientes au climat [indicateur de base 3.2.2]	22 112 ménages	15 654 ménages
		3	Nombre de personnes/ménages faisant état d'une diminution importante du temps consacré à la collecte d'eau et de combustibles [indicateur de base 3.2.3]	1 400 ménages	s.o.
Effet direct subsidiaire 1.1	Amélioration de l'accès à des aliments et produits nutritifs issus de systèmes agricoles favorisant la biodiversité	4	Nombre de personnes/ménages appuyés pour accroître la diversité des espèces et variétés cultivées	20 220 ménages	s.o.
Effet direct subsidiaire 1.2	Renforcement de la capacité des populations à gérer les risques climatiques	5	Nombre de personnes/groupes qui reçoivent un appui aux fins de la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat [indicateur de base 3.1.1]	19 159	715
		6	Nombre de personnes/ménages ayant bénéficié de services d'information climatique	22 500	13 685
Effet direct subsidiaire 1.3	Intensification d'une gestion des terres et des ressources naturelles résiliente au climat	7	Nombre d'hectares exploités de manière à renforcer la résilience climatique [indicateur de base 3.1.4/ASAP 4]	520 252	8 436
Effet direct subsidiaire 1.4	Services et infrastructures à l'épreuve des changements climatiques	8	Nombre de personnes/ménages bénéficiant d'une meilleure disponibilité de l'eau et/ou d'une gestion plus efficiente de l'eau à des fins de production [ASAP 5b, modifié]	19 813	s.o.
		9	Valeur des infrastructures rurales, nouvelles ou existantes, rendues résilientes face aux changements climatiques (en milliers d'USD) [ASAP 7a]	2 500	s.o.
		10	Kilomètres de pistes rurales, nouvelles ou existantes, rendues résilientes face aux changements climatiques [ASAP 7b]	s.o.	s.o.
Effet direct subsidiaire 1.5	Renforcement des cadres stratégiques relatifs à l'agriculture paysanne résiliente au climat	11	Nombre de lois, stratégies, réglementations ou politiques existantes ou nouvelles sur les changements climatiques et les secteurs agricoles proposées aux responsables politiques pour approbation, ratification ou modification	5	s.o.

Effet direct 2	Réduction des émissions grâce à des interventions bénéfiques pour tous, qui apportent de grands avantages en matière de développement, en particulier au profit des groupes marginalisés et en situation d'insécurité alimentaire	12	Émissions de gaz à effet de serre évitées et/ou stockées (en tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone) [indicateur de base 3.2.1]	24 150 879	s.o.
Effet direct subsidiaire 2.1	Disponibilité accrue de perspectives de développement à faibles émissions	13	Nombre de personnes ayant accès à des technologies contribuant au stockage du carbone ou à la réduction des émissions de gaz à effet de serre [indicateur de base 3.1.3]	472	s.o.
		14	Nombre de personnes qui occupent des emplois verts nouveaux ou existants	s.o.	s.o.

* Les informations présentées comprennent des données relatives à des projets dont la conception a été achevée et peuvent donc être considérées comme définitives, sous réserve des ajustements apportés aux valeurs cibles au cours de l'exécution (il est à noter que les valeurs cibles peuvent ainsi différer de celles figurant dans les rapports des années précédentes, puisqu'elles ont été évaluées lors de la conception).

C. Situation du fonds fiduciaire de l'ASAP

12. Le tableau 3 présente la situation financière du fonds fiduciaire de l'ASAP au 31 décembre 2025.

Tableau 3

Situation du fonds fiduciaire de l'ASAP

				Contributions reçues	Estimation des contributions à recevoir	Total général reçu + estimation des contributions à recevoir
	État membre	Monnaie locale (en milliers)	Année de réception	(en milliers d'USD)	(en milliers d'USD)	(en milliers d'USD)
Contributions complémentaires	Belgique	6 000 EUR	2012	7 855	0	7 855
ASAP1	Canada	19 849 CAD	2012	19 879	0	19 879
	Finlande	5 000 EUR	2014	6 833	0	6 833
	Norvège	63 000 NOK	2013/2014/2015	9 240	0	9 240
	Pays-Bas (Royaume des)	40 000 EUR	2012	48 581	0	48 581
	Royaume-Uni	147 523 GBP	2012/2013/2014	202 837	0	202 837
	Suède	30 000 SEK	2013	4 471	0	4 471
	Suisse	10 000 CHF	2013	10 949	0	10 949
	Total partiel		310 645		310 645	
Fonds supplémentaires						
ASAP1	Département flamand des affaires étrangères	2 000 EUR	2014	2 380	0	2 380
	République de Corée	3 000 USD	2015	3 000	0	3 000
	Total partiel			5 380		5 380
	Total ASAP1			316 025		316 025
ASAP2	France	292 EUR	2019	326	0	326
	Norvège	80 000 NOK	2016	9 550	0	9 550
	Suède	50 000 SEK	2016	5 904	0	5 904
	Total ASAP 2			15 780		15 780
	Allemagne	32 000 EUR	2021/2022	30 617	5 319	35 936
	Autriche	2 000 EUR	2020	2 418	0	2 418
	Danemark	190 000 DKK	2021/2023	28 170	0	28 170
	Gates Foundation	4 755 USD		2 500	2 255	4 755
ASAP+	Irlande	4 000 EUR	2021	4 702	0	4 702
	Norvège	100 000 NOK	2022	9 882	0	9 882
	Suède	100 000 SEK	2021	11 018	0	11 018
	Qatar Fund for Development	500 USD	2020	500	0	500
	Total ASAP+			89 807	7 574	97 381
	Total			421 612		429 186

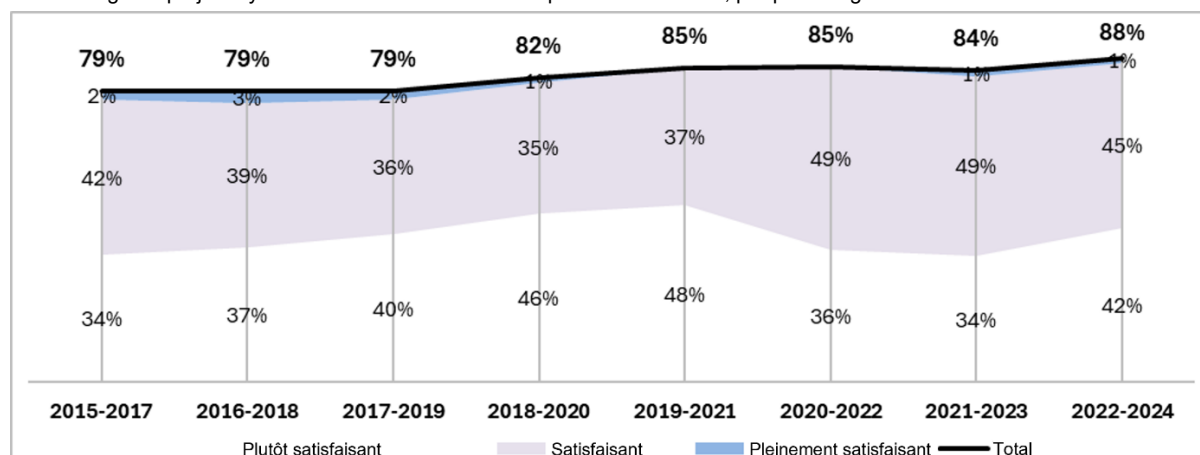
Performance des projets achevés: tendances sur le long terme

1. La présente annexe dresse un bilan de la performance des projets achevés durant la période 2015-2024 au regard des sept critères autoévalués par le FIDA au stade du rapport d'achèvement de projet (RAP) et inscrits dans le Cadre de gestion des résultats de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13). Conformément à la méthode suivie dans le Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA (ARIE), les notes sont agrégées sur des périodes glissantes de trois ans, chaque année correspondant à l'année d'achèvement des projets.
2. **La performance des pouvoirs publics a suivi une trajectoire ascendante au cours des dix dernières années:** la proportion de projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante, qui était de 79% pour les projets achevés en 2015, est depuis passée à 88%, suivant une progression presque linéaire sur l'ensemble de la période examinée. La part des projets ayant obtenu une note satisfaisante a également augmenté, ce qui témoigne d'une amélioration de leur qualité au fil du temps. La corrélation entre la performance des pouvoirs publics et le potentiel de reproduction des interventions à plus grande échelle ressort clairement de l'évolution similaire observée pour ces deux critères.

Figure 1

Performance des pouvoirs publics à l'aune des notes attribuées dans les RAP

Pourcentage de projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante, par période glissante de trois ans



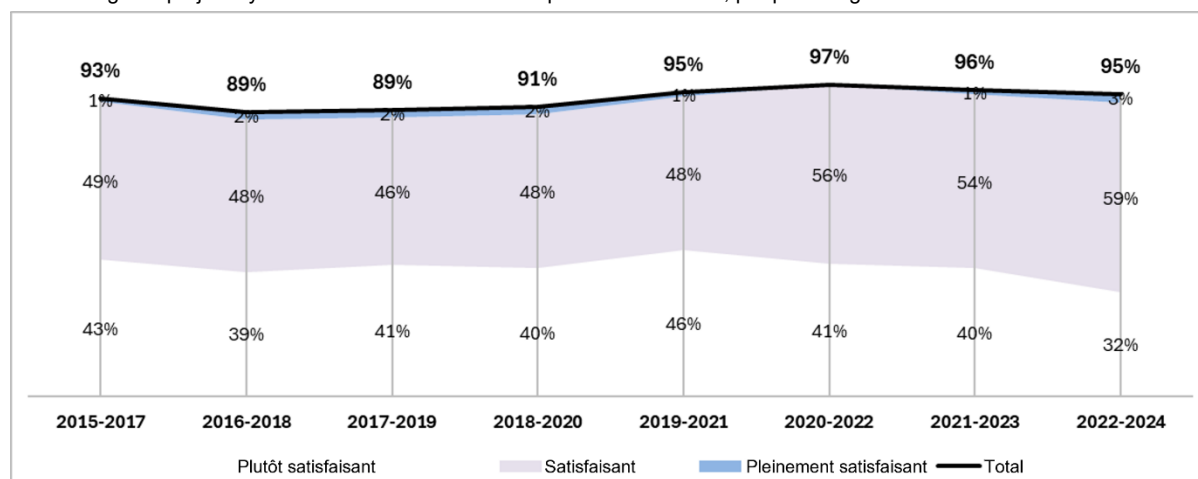
Source: notes des RAP dans le Système de gestion des résultats opérationnels (SGRO) .

3. **La performance du FIDA est restée constamment élevée pendant la période examinée,** plus de 90% des projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante la majeure partie du temps. Établie à 93% sur la période 2015-2017, cette proportion n'a connu qu'un léger recul à 89% sur la période 2016-2018, avant de culminer à 97% puis de s'établir à 95% à la fin de la période examinée. Ces résultats témoignent de l'efficacité avec laquelle le FIDA accompagne les pouvoirs publics et travaille en partenariat avec eux, comme le confirment les réponses recueillies dans le cadre de l'enquête menée auprès des parties prenantes présentée dans le RIDE (paragraphe 13).

Figure 2

Performance du FIDA à l'aune des notes attribuées dans les RAP

Pourcentage de projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante, par période glissante de trois ans



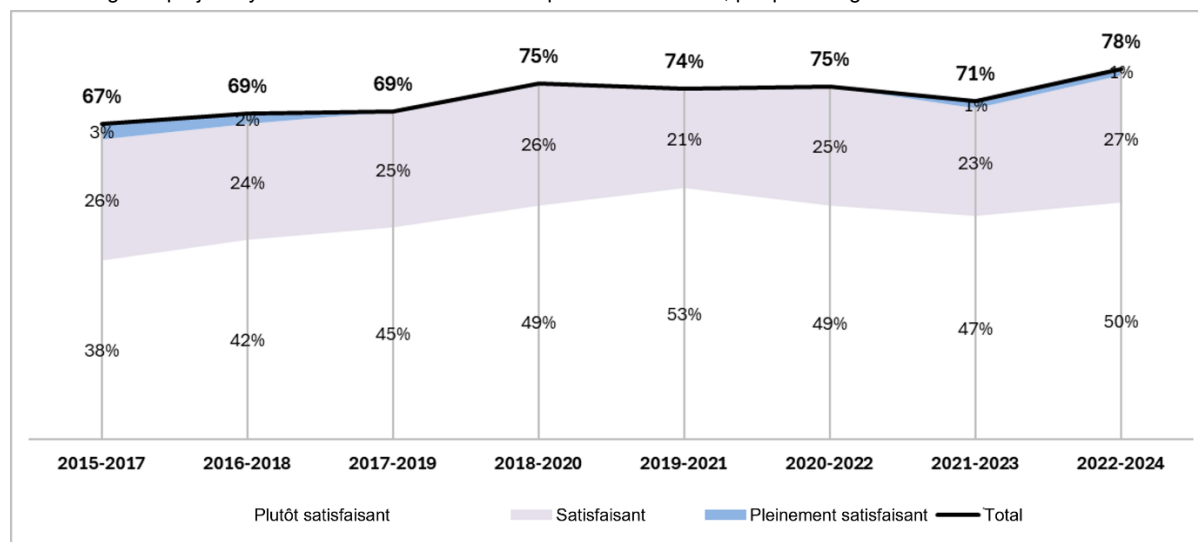
Source: notes des RAP dans le SGRO.

4. **L'efficacité et la durabilité continuent de suivre des trajectoires similaires:** après un recul, toutes deux repartent légèrement à la hausse au cours de la dernière période glissante de trois ans. Les analyses précédentes ont montré l'existence d'une corrélation positive entre ces deux critères, tendance qui se confirme sur l'ensemble des dix dernières années. En 2020-2022, 75% des projets avaient obtenu une note au moins plutôt satisfaisante au regard des deux critères, tandis que sur la période 2022-2024, cette proportion a atteint un niveau record de 82% pour la durabilité et de 78% pour l'efficacité.

Figure 3

Efficacité à l'aune des notes attribuées dans les RAP

Pourcentage de projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante, par période glissante de trois ans

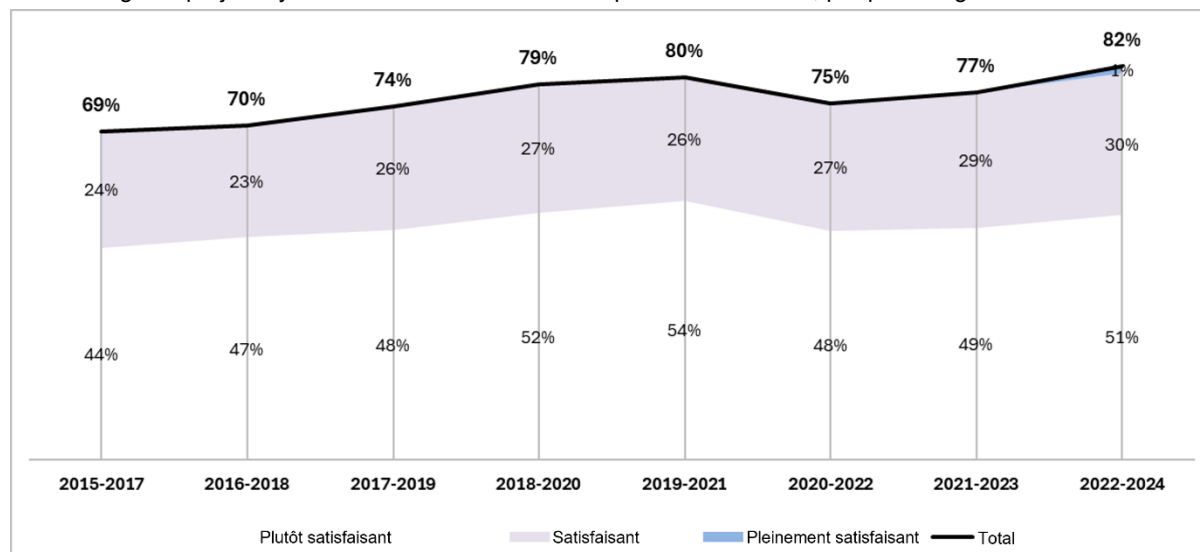


Source: notes des RAP dans le SGRO.

Figure 4

Durabilité à l'aune des notes attribuées dans les RAP

Pourcentage de projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante, par période glissante de trois ans



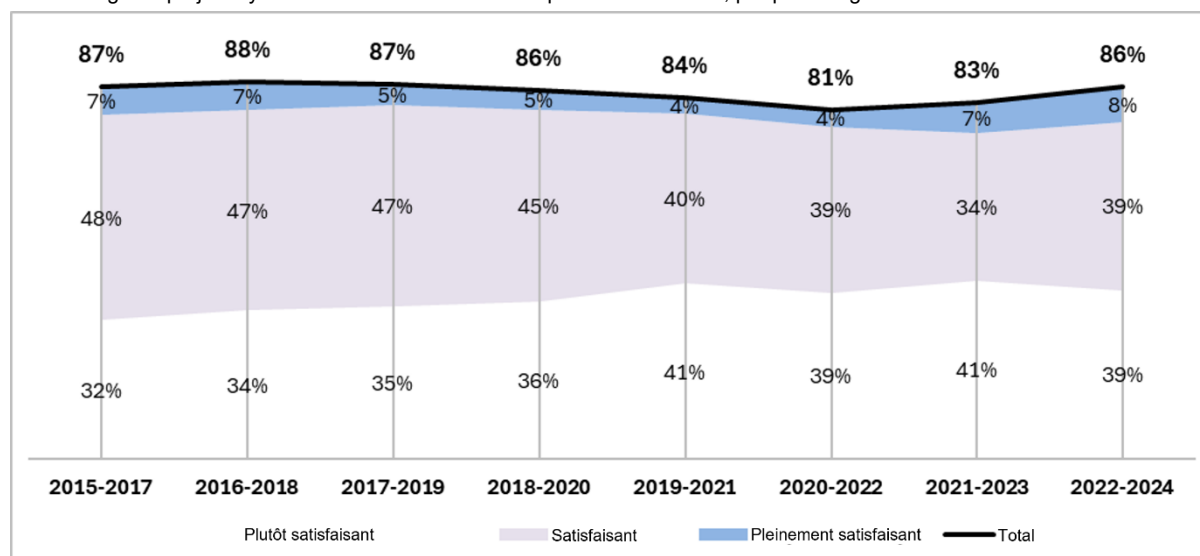
Source: notes des RAP dans le SGRO.

5. **Après un recul initial, la performance en matière de reproduction à plus grande échelle a renoué avec une trajectoire ascendante.** Sur la période 2022-2024, 86% des projets ont obtenu une note au moins plutôt satisfaisante au regard de ce critère, soit le niveau atteint en 2018-2020 (avant la baisse observée). La corrélation entre reproduction à plus grande échelle et efficacité, analysée dans le RIDE (paragraphe 25), se retrouve également dans la tendance observée sur dix ans: l'évolution des notes relatives à l'efficacité suit de très près celle des notes relatives à la reproduction à plus grande échelle, signe que les projets performants sur le plan de l'exécution, de l'atténuation des risques et de l'obtention des résultats escomptés présentent généralement de bons résultats en matière de reproduction à plus grande échelle.

Figure 5

Reproduction à plus grande échelle à l'aune des notes attribuées dans les RAP

Pourcentage de projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante, par période glissante de trois ans

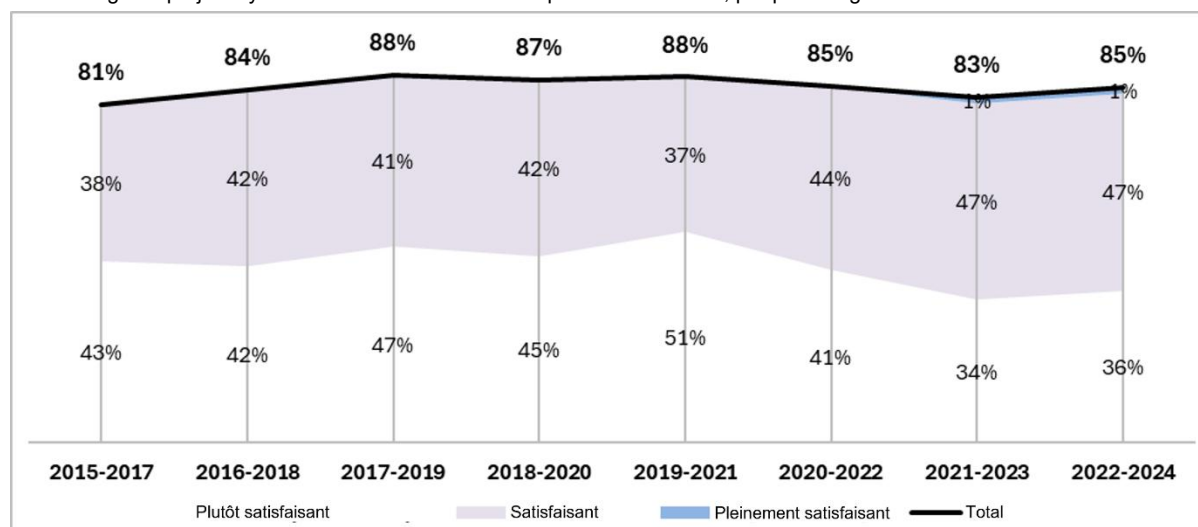


Source: notes des RAP dans le SGRO.

Figure 6

Efficacité à l'aune des notes attribuées dans les RAP

Pourcentage de projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante, par période glissante de trois ans

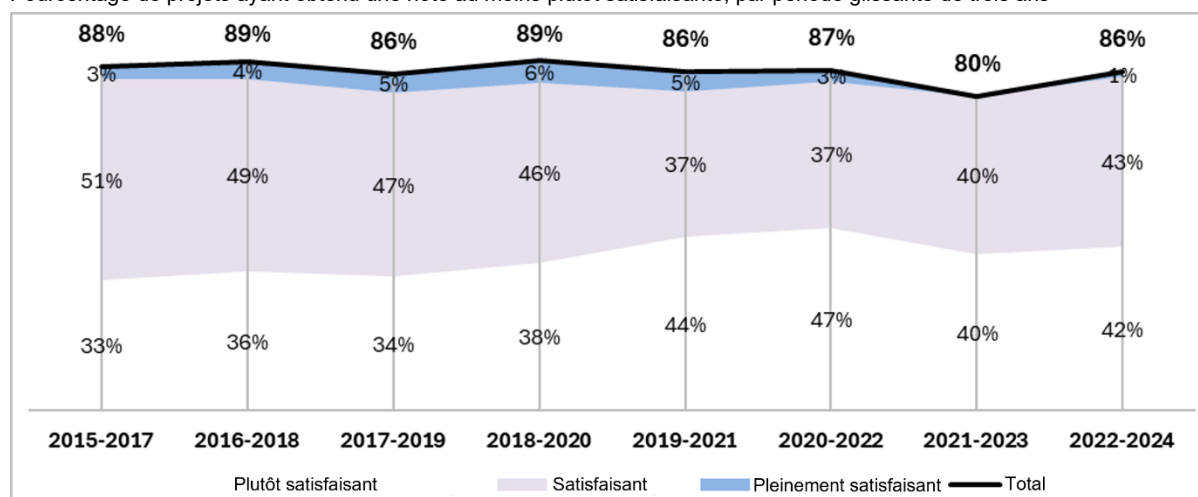


6. Les notes relatives à l'égalité femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes sont demeurées positives, malgré un net recul observé sur la période 2021-2023. Comme indiqué dans le RIDE précédent, cette baisse s'expliquait par plusieurs facteurs, notamment des lacunes dans la conception des projets dues à un manque de compétences spécialisées en matière de genre, ainsi que des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des stratégies en faveur de l'égalité femmes-hommes et dans la mesure de leurs résultats. Le FIDA a suivi ces questions de près au moyen d'une évaluation thématique, d'une stratégie pour l'égalité femmes-hommes et d'un plan d'action connexe, et les mesures prises par la suite commencent à porter leurs fruits. En témoigne le résultat enregistré pour la période 2022-2024, où 86% des projets ont obtenu une note au moins plutôt satisfaisante au regard de ce critère. La poursuite de ces travaux devrait permettre de continuer à améliorer les résultats jusqu'à la fin de la période couverte par FIDA13.

Figure 7

Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes à l'aune des notes attribuées dans les RAP

Pourcentage de projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante, par période glissante de trois ans



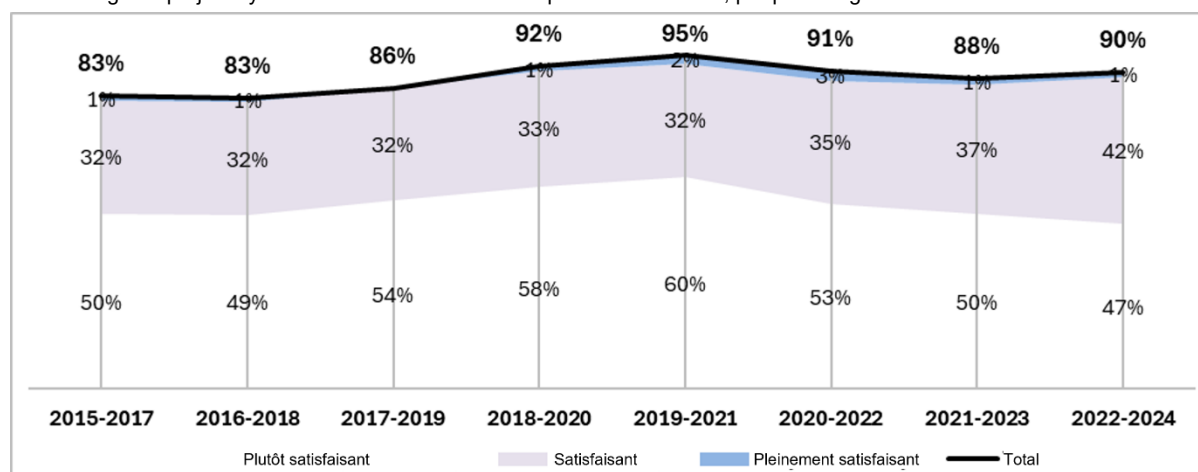
Source: notes des RAP dans le SGRO.

7. La gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques sont restées des domaines affichant de bons résultats. S'agissant de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, la

proportion de projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante est passée de 83% au début de la période examinée à un pic de 95% en 2019-2021, avant de s'établir à 90% sur la période 2022-2024, le léger recul observé étant vraisemblablement imputable à l'évolution du nombre de projets achevés composant l'échantillon. Les notes relatives à l'adaptation aux changements climatiques suivent une évolution similaire, la proportion de projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante étant passée de 81% en 2015-2017 à 88% en 2022-2024. Dans l'ensemble, ces bons résultats témoignent de l'appui continu apporté aux projets d'investissement du FIDA dans ces deux domaines et des effets positifs qui en découlent.

Figure 8

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles à l'aune des notes attribuées dans les RAP
Pourcentage de projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante, par période glissante de trois ans

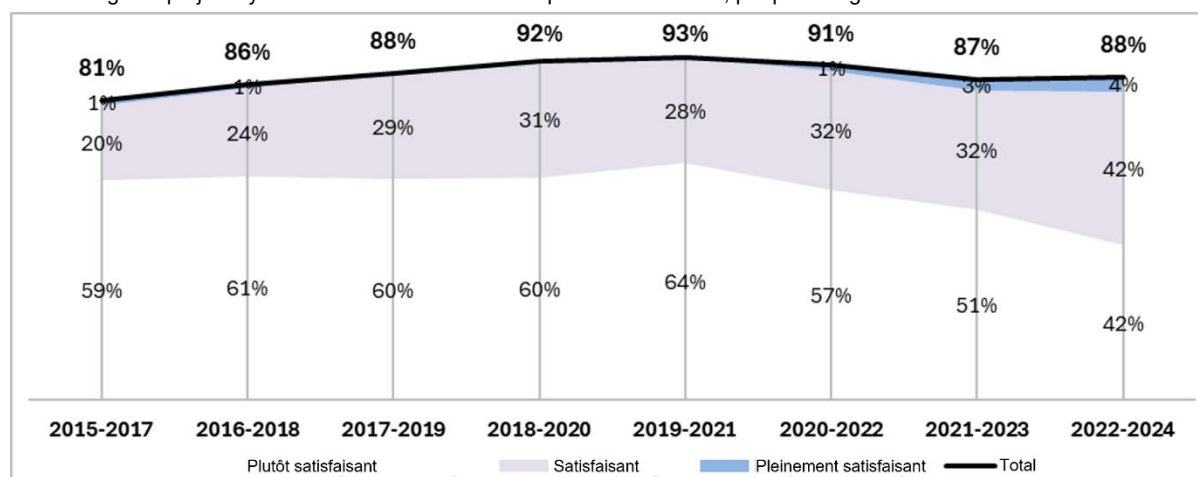


Source: notes des RAP dans le SGRO.

Figure 9

Adaptation aux changements climatiques à l'aune des notes attribuées dans les RAP

Pourcentage de projets ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante, par période glissante de trois ans



Source: notes des RAP dans le SGRO.

Cadre de pointage de l'optimisation des ressources

1. La version actualisée du cadre de pointage de l'optimisation des ressources continue d'offrir une vue d'ensemble concise des résultats obtenus par le FIDA dans ce domaine au titre de la Treizième reconstitution de ses ressources (FIDA13). Sa structure reste globalement cohérente avec celle du cadre retenu pour FIDA12, les engagements et les indicateurs ayant été mis à jour afin d'assurer leur cohérence avec FIDA13.
2. Le cadre de pointage de l'optimisation des ressources pour 2025 montre que le FIDA a continué de renforcer sa capacité à mettre ses ressources financières et organisationnelles au service des résultats en matière de développement au cours de la première année de mise en œuvre de FIDA13. La performance d'ensemble enregistrée au regard des quatre dimensions de l'optimisation des ressources (économie, efficacité, efficacité et équité) indique que les investissements consacrés à la décentralisation, à l'appui à l'exécution, à l'intégration des thématiques transversales et aux partenariats contribuent à améliorer l'exécution des opérations, tout en gardant résolument en vue les populations rurales pauvres et vulnérables.
3. Sur le plan de l'équité, le FIDA a continué à privilégier les pays et les populations ayant les besoins de développement les plus importants. Les allocations destinées aux pays en situation de fragilité ont atteint la cible, tandis que les ressources de base ont toujours été principalement acheminées vers les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. La proportion de projets conçus selon une approche propre à transformer la dynamique femmes-hommes est également demeurée supérieure à la valeur cible. En revanche, les résultats plus modestes enregistrés pour les indicateurs relatifs aux peuples autochtones et aux personnes handicapées montrent qu'il faudra poursuivre les travaux pour inclure systématiquement ces groupes dans l'ensemble du portefeuille.
4. Les progrès de la performance enregistrés en 2025 témoignent également d'un renforcement de l'efficacité et de l'efficacité des opérations appuyées par le FIDA. Les notes relatives à l'efficacité à l'achèvement des projets se sont nettement améliorées par rapport aux années précédentes, tandis que la proportion de projets posant problème a continué de diminuer. Les bonnes notes attribuées en matière de reproduction à plus grande échelle et l'amélioration continue de la performance en matière d'exécution montrent que grâce au renforcement de l'appui à l'exécution, à la gestion adaptative et à une présence accrue dans les pays, les projets produisent des résultats de manière plus efficace et plus pérenne. Les niveaux élevés de cofinancement témoignent en outre de la capacité du FIDA à mobiliser des financements additionnels et à nouer des partenariats au service des résultats en matière de développement.
5. Sur le plan de l'économie, le FIDA a poursuivi la consolidation de son modèle opérationnel décentralisé, tout en maintenant les ratios des dépenses administratives dans la fourchette cible. Le renforcement continu de sa présence dans les pays vise à améliorer la réactivité, la qualité de la supervision et l'appui à l'exécution, tout en maintenant un juste équilibre avec les impératifs d'efficacité institutionnelle. L'accroissement de l'appui à l'exécution s'est traduit par une amélioration en matière de passation des marchés: 83% des projets en cours ont obtenu une note au moins plutôt satisfaisante dans ce domaine, ce qui a contribué à obtenir des gains d'efficacité supplémentaires.
6. Dans l'ensemble, le cadre de pointage de l'optimisation des ressources montre que le modèle opérationnel de FIDA13 continue de favoriser une utilisation optimale des ressources, le FIDA conciliant efficacité opérationnelle, efficacité du développement et équité dans des contextes d'intervention de plus en plus complexes.

Engagements pris au titre de FIDA13	Mesures stratégiques prises pour intensifier l'optimisation des ressources	Lien avec les dimensions des quatre « E » de l'optimisation des ressources⁴²	Indicateurs de réussite	Source	Résultats de 2025 et comparaison avec la cible pour FIDA13	Résultats de 2026 et comparaison avec la cible pour FIDA13	Résultats de 2027 et comparaison avec la cible pour FIDA13	Cible 2027 pour FIDA13
1) Renforcer la résilience des communautés vulnérables	Mettre un accent stratégique sur les situations de fragilité ou de conflit et le renforcement de la résilience	Équité et efficience. Renforcer l'équité et l'efficience de l'allocation des ressources en mettant l'accent sur les pays en situation de fragilité	Pourcentage de ressources de base allouée aux situations de fragilité ou de conflit	Bases de données institutionnelles	30			30
2) Produire un impact grâce à des programmes de pays intégrés	Rehausser le degré d'ambition en ce qui concerne l'intégration des thématiques transversales et d'autres questions prioritaires, et cibler plus efficacement les populations rurales les plus vulnérables	Équité. Renforcer l'équité dans l'allocation des ressources en privilégiant les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment les personnes handicapées et les peuples autochtones, et répondre à leurs besoins spécifiques	Nombre de nouveaux projets incluant les peuples autochtones comme groupe cible prioritaire	Système de gestion des résultats opérationnels (SGRO)	3			10
			Nombre de nouveaux projets incluant les personnes handicapées comme groupe cible prioritaire	SGRO	1			5
			Ratio femmes/hommes parmi les personnes bénéficiant de services au titre d'un projet	SGRO	1:1,04 (suivi)			Suivi
			Pourcentage de projets du portefeuille conçus pour transformer la dynamique femmes-hommes	Bases de données institutionnelles	42 (8 projets)			35
	Affecter en priorité les ressources de base du FIDA aux pays les plus pauvres	Équité et efficience. Renforcer l'équité et l'efficience de l'allocation des ressources en mettant l'accent sur les pays ayant des besoins importants, c'est-à-dire les pays à faible revenu (PFR), les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS)	Pourcentage des ressources de base allouées aux PFR, aux PRITI et aux PRITS	Bases de données institutionnelles	PFR: 45% PRITI: 55% PRITS: 15%			PFR et PRITI = 100% PRITS: 0%
	Développer des partenariats	Efficacité. Faire en sorte que chaque dollar d'aide publique au développement ait un effet multiplicateur sur le montant	Ratio de cofinancements internationaux	Système de projets d'investissement et de dons	1:1,00			1:0,9

⁴² Les quatre « E » correspondent à l'économie, à l'efficience, à l'efficacité et à l'équité.

Engagements pris au titre de FIDA13	Mesures stratégiques prises pour intensifier l'optimisation des ressources	Lien avec les dimensions des quatre « E » de l'optimisation des ressources⁴²	Indicateurs de réussite	Source	Résultats de 2025 et comparaison avec la cible pour FIDA13	Résultats de 2026 et comparaison avec la cible pour FIDA13	Résultats de 2027 et comparaison avec la cible pour FIDA13	Cible 2027 pour FIDA13
	stratégiques au service de l'impact	total du financement disponible au service de résultats en matière de développement, grâce à la mobilisation de cofinancements des partenaires de développement, des pouvoirs publics et du secteur privé	Effet de levier des investissements du secteur privé mobilisés par le FIDA	Bases de données institutionnelles	4,4 ⁴³			5
	Améliorer la performance et l'efficacité	Efficience. Renforcer la capacité du FIDA à répondre avec plus de souplesse aux besoins des pays grâce à l'adoption de nouveaux instruments et de nouvelles approches	Pourcentage de nouveaux programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et de notes de stratégie de pays faisant état de possibilités de recours aux technologies de l'information et des communications au service du développement	Validation institutionnelle	77			Suivi
		Efficience et efficacité. Renforcer l'efficacité et l'efficacité grâce à une meilleure qualité de l'exécution des projets, en assurant une utilisation optimale des ressources au service d'effets directs solides en matière de développement et de résultats durables, comme en témoignent les notes relatives à la performance des projets	Pourcentage de projets ayant obtenu, à leur achèvement, une note au moins plutôt satisfaisante au titre de l'efficacité (4 ou plus)	SGRO (rapports d'achèvement de projet)	82			Suivi
		Efficacité. Renforcer les capacités de gestion adaptative et l'aptitude du FIDA à fournir en temps utile un appui à l'exécution pour améliorer l'efficacité et les résultats en matière de développement	Pourcentage de projets considérés comme posant effectivement problème	Notes de supervision	7 (suivi)			Suivi
			Ratio de décaissement	Oracle FLEXCUBE	15,9			16
	Pérenniser les résultats et les transposer à plus grande échelle	Efficacité. Faire en sorte que chaque dollar d'aide publique au développement ait un effet multiplicateur sur le montant total des financements disponibles au service de résultats en matière de développement, grâce à la reproduction ou à la transposition à plus grande	Pourcentage de projets en cours ayant obtenu une note au moins plutôt satisfaisante en matière de reproduction à plus grande échelle	Notes de supervision	96 (suivi)			Suivi

⁴³ À mesure que le portefeuille du FIDA relatif au secteur privé gagne en maturité, il apparaît que la méthode actuellement utilisée pour calculer le ratio de levier n'est plus adaptée et qu'elle doit être mise en adéquation avec les normes appliquées par les banques multilatérales de développement afin d'améliorer la comparabilité avec d'autres institutions. Une nouvelle méthode sera introduite au cours de FIDA14.

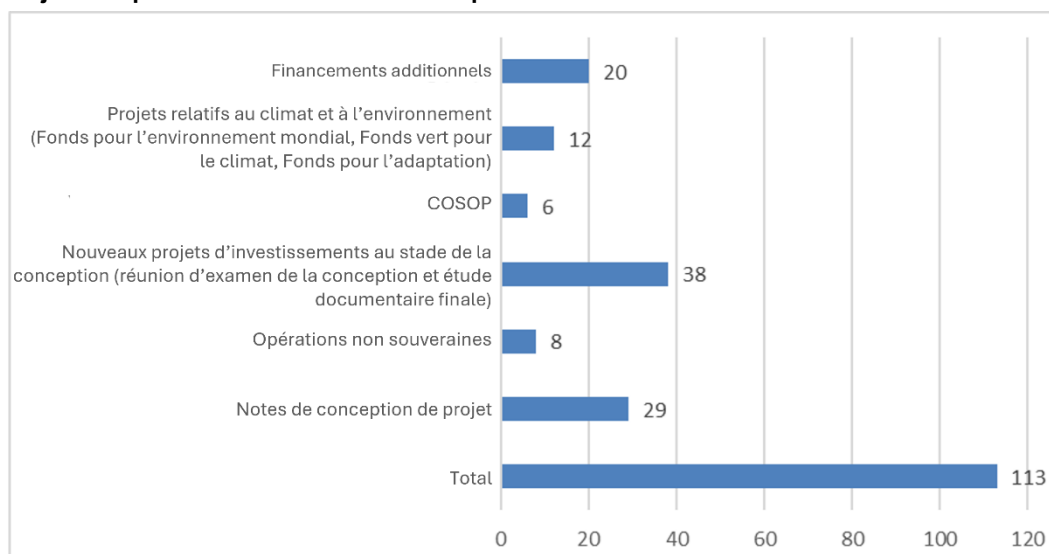
Engagements pris au titre de FIDA13	Mesures stratégiques prises pour intensifier l'optimisation des ressources	Lien avec les dimensions des quatre « E » de l'optimisation des ressources⁴²	Indicateurs de réussite	Source	Résultats de 2025 et comparaison avec la cible pour FIDA13	Résultats de 2026 et comparaison avec la cible pour FIDA13	Résultats de 2027 et comparaison avec la cible pour FIDA13	Cible 2027 pour FIDA13
		échelle d'innovations ayant fait leurs preuves dans le cadre de projets						
3) Renforcer l'efficacité organisationnelle	Approfondir la décentralisation du FIDA tout en renforçant les mécanismes de garantie institutionnelle et la gestion des risques	Économie, efficacité et efficacité. Renforcer l'économie, l'efficacité et l'efficacité grâce à une présence accrue dans les pays, propice à une meilleure circulation de l'information et à une collaboration plus étroite, au profit d'une supervision des projets et d'un appui à l'exécution plus efficaces et moins coûteux	Ratio dépenses administratives/programme de prêts et dons du FIDA (y compris les fonds gérés par le FIDA) (en pourcentage)	Bases de données institutionnelles	12,4			12,5
		Efficacité. Faire en sorte que chaque dollar d'aide publique au développement ait un effet multiplicateur sur le montant total des financements disponibles au service de résultats en matière de développement, grâce à la reproduction ou à la transposition à plus grande échelle d'innovations ayant fait leurs preuves dans le cadre de projets	Efficacité de la décentralisation (en pourcentage)	Enquête auprès des bureaux de pays du FIDA	92			80
4) Assembler des fonds au service du développement et faire jouer l'effet de levier	Utiliser les ressources financières de manière efficace et durable au service des résultats en matière de développement	Efficacité. Renforcer l'efficacité par le financement d'un vaste portefeuille d'opérations de prêts et de dons contribuant aux objectifs de développement durable	Fonds propres utilisables	Bases de données institutionnelles	37,3			Suivi

Qualité initiale au service d'une meilleure efficacité du développement et de la pérennité des résultats

A. Introduction

1. Grâce à sa fonction assurance qualité, le FIDA joue un rôle central pour garantir l'efficacité des activités de développement et la qualité des opérations qu'il appuie tout au long du cycle des projets, contribuant ainsi à mieux orienter les interventions et à maximiser les chances d'obtenir des effets directs concrets pour ses groupes cibles et des résultats durables en matière de développement. À cet égard, le processus d'examen apporte une réelle valeur ajoutée en améliorant la qualité de la conception et des modalités d'exécution des projets, grâce à des évaluations indépendantes, à des directives méthodologiques et à la promotion de pratiques de conception éclairées par des données factuelles.
2. Dans le cadre de son mandat élargi, le FIDA commande des évaluations indépendantes de la qualité initiale des projets d'investissement, des dons et des stratégies, tout en examinant la catégorisation des risques tout au long du cycle des projets. Le processus d'examen contribue à renforcer la qualité et la cohérence des opérations grâce à la coordination des principaux processus institutionnels d'examen [réunions du Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques (OSC), réunions d'examen de la conception et études documentaires finales]; au soutien apporté à la reformulation des projets, le cas échéant; à l'application des normes d'auto-évaluation du FIDA au profit de la fiabilité des informations communiquées sur les résultats; et à la vérification du respect des garanties environnementales et sociales. À travers ces différentes fonctions, le processus d'examen contribue à repérer les lacunes dans la conception, à mettre l'institution dans de meilleures conditions de préparation à l'exécution et à améliorer la solidité globale des opérations.
3. Pour s'acquitter pleinement de cette mission, la fonction assurance qualité joue de plus en plus un rôle d'interface avec les équipes opérationnelles tout au long du cycle des projets, depuis l'examen de leur conception jusqu'à celui de leur rapport d'achèvement, en passant par les financements additionnels et les restructurations. Parallèlement, des modalités de travail plus interactives ont été adoptées afin de renforcer la communication à double sens avec les équipes chargées de l'exécution des projets, ce qui accroît l'utilité et l'efficacité du processus d'examen tout en favorisant la mise en commun des connaissances et de l'information, ainsi que leur mise à profit par les différentes unités. Cette évolution a contribué à renforcer la qualité, l'apprentissage institutionnel et les résultats dans l'ensemble du portefeuille.

Figure 1
Projets et opérations examinés durant la période considérée

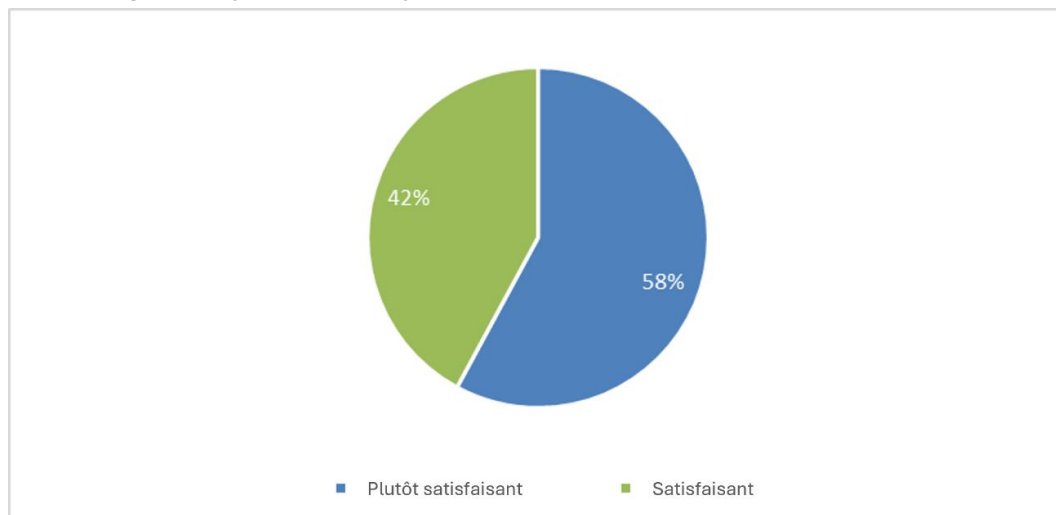


4. Au cours de la période considérée, les processus d'assurance qualité du FIDA ont donné lieu à 113 examens portant sur des notes conceptuelles de projet, des projets d'investissement au stade des réunions d'examen de la conception et des études documentaires finales, des opérations non souveraines, des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP), des financements additionnels et des projets relatifs au climat et à l'environnement.

B. Renforcer la qualité de la conception des projets et la prise en compte des priorités institutionnelles

5. **Projets d'investissement (opérations souveraines).** Sur une période de 12 mois à horizon mobile, 19 nouveaux projets totalisant 1,3 milliard d'USD (comprenant la contribution du FIDA et les cofinancements nationaux et internationaux) ont été examinés. Ils ont tous obtenu une note au moins plutôt satisfaisante (4 ou plus) au regard de la qualité de la conception, conformément à la cible de 100% fixée dans le Cadre de gestion des résultats de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13) (indicateur 3.1.1). Le Fonds s'est également assuré de la pertinence du ciblage et de la conformité avec les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC), et a ainsi atteint sa cible institutionnelle de 100%.

Figure 2
Pourcentage de projets en cours ayant obtenu une note plutôt satisfaisante ou satisfaisante



6. Les équipes de conception des projets tiennent systématiquement compte des orientations formulées lors des réunions d'examen de la conception, ce qui se traduit par des améliorations tangibles de la qualité des projets au stade de l'étude documentaire finale. En moyenne, la note attribuée à la qualité globale a progressé de 0,3 point, passant de 4,5 à 4,8, ce qui confirme la bonne prise en compte des recommandations issues des réunions d'examen de la conception.
7. **Financements additionnels.** Au cours de la période considérée, 20 opérations de financement additionnel totalisant 568,7 millions d'USD ont été examinées pour soutenir la poursuite et l'extension d'investissements en cours. Grâce à ces opérations, les interventions concluantes ont pu être transposées à plus grande échelle, ce qui a permis d'en élargir la portée et l'impact sur le développement, tandis que les déficits de financement des projets en cours ont pu être comblés et que leurs nouveaux besoins en matière d'exécution ont été pris en compte. Le portefeuille de financements additionnels témoigne de la demande soutenue d'instruments d'investissements flexibles afin de préserver la performance des projets, de consolider les résultats obtenus et de maximiser l'efficacité des programmes appuyés par le FIDA dans l'ensemble des pays et régions.
8. **Opérations cofinancées dans les domaines du climat et de l'environnement.** Dans l'ensemble des investissements du programme de prêts et dons du FIDA, les financements climatiques font l'objet d'un suivi systématique fondé sur les méthodes utilisées par les banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'action climatique. Cette approche garantit la cohérence et la comparabilité des données au regard des normes internationales et permet de rendre compte avec précision de la part des investissements du portefeuille consacrée aux questions climatiques. Entre 2025 et 2026, l'unité chargée de l'assurance qualité et des garanties environnementales et sociales (QAS) a examiné plusieurs opérations financées par des fonds mondiaux consacrés au climat et à l'environnement, notamment quatre projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial, trois par le Fonds vert pour le climat et cinq par le Fonds pour l'adaptation. Ces opérations visaient à renforcer la résilience climatique, à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles et à appuyer les efforts d'adaptation des communautés rurales vulnérables. Les examens ont confirmé que les considérations climatiques continuaient d'être intégrées dans la conception des projets et ont mis en évidence le rôle croissant des instruments de financement mixte et concessionnels dans la réalisation des objectifs du FIDA en matière de développement. Ces opérations ne sont qu'une composante du portefeuille plus vaste de financements climatiques du Fonds, la majeure partie des financements climatiques relevant pleinement des investissements du FIDA et étant comptabilisée séparément au titre de l'indicateur 3.1.2.
9. **Opérations non souveraines.** L'année 2025 a marqué la première année d'activité de la Division des opérations dans le secteur privé (PSD) récemment établie par le FIDA. Comme pour les nouvelles opérations souveraines, l'équipe chargée de l'assurance qualité a travaillé en étroite collaboration avec PSD et l'ensemble des parties prenantes sur la réserve d'opérations en cours de constitution, en apportant des analyses et des orientations destinées à favoriser la mise en place d'une réserve d'opérations non souveraines conciliant de manière équilibrée les risques, les contributions et les effets directs en matière de développement au regard des principaux critères d'évaluation (pertinence, additionnalité, impact et résultats en matière de développement, impact environnemental et social), tout en veillant au respect des principes d'action clés (admissibilité, appropriation par les pays, complémentarité, transparence et obligation de rendre compte). D'après l'outil provisoire d'assurance qualité du FIDA, les quatre opérations non souveraines examinées ont obtenu une note au moins plutôt satisfaisante au regard de la qualité initiale d'ensemble,

conformément à la valeur cible de l'indicateur 3.1.6 fixée pour FIDA13. Le Fonds poursuit également la mise au point d'un cadre couvrant le processus de bout en bout et l'impact, assorti d'outils d'assurance qualité correspondants, en veillant à ce que ces travaux soient dûment mis en regard des pratiques et des enseignements des autres banques multilatérales de développement et à ce que les premières conclusions soient consignées et mises à profit dans ce contexte.

10. **Programmes d'options stratégiques pour les pays.** Entre avril 2025 et avril 2026, QAS a procédé à l'examen de l'assurance qualité de six COSOP avant leur présentation au Conseil d'administration, en utilisant la matrice de l'efficacité en matière de développement. Dans l'ensemble, les COSOP ont été jugés satisfaisants et répondaient aux normes de qualité en vigueur, seuls des ajustements mineurs ayant été recommandés à l'issue des examens. Ceux-ci ont mis en évidence des améliorations notables entre l'étape de l'examen par OSC et l'étude documentaire finale, signe de la bonne prise en compte des orientations formulées par le réseau des économistes régionaux et OSC. Les stratégies ont été jugées pertinentes, cohérentes et bien alignées sur les priorités nationales, les objectifs de développement durable et le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, et prévoyaient en outre des analyses institutionnelles et des mesures adaptées pour remédier aux faiblesses institutionnelles recensées.
11. Les COSOP évalués au regard de l'indicateur 3.3.4 du Cadre de gestion des résultats de FIDA13 ont tous atteint le seuil requis concernant la coopération Sud-Sud et triangulaire, ce qui confirme que les priorités institutionnelles et les approches axées sur les partenariats sont systématiquement prises en compte dans les stratégies de pays. Les examens ont montré que la coopération Sud-Sud et triangulaire était de plus en plus intégrée non seulement comme thématique transversale, mais aussi comme modalité opérationnelle à l'appui de l'innovation, du renforcement des capacités et de la reproduction à plus grande échelle des pratiques efficaces.
12. Parmi les COSOP examinés en 2025 figuraient ceux de trois pays (Mexique, République dominicaine et Türkiye) qui avaient dépassé pendant trois années consécutives le seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement. Les stratégies examinées étaient conformes aux orientations spécifiques applicables à ces situations ainsi qu'à la Politique du FIDA en matière de reclassement. Les recommandations formulées appelaient notamment à mettre davantage l'accent sur l'innovation et la reproduction à plus grande échelle, à préciser la manière dont le FIDA accompagnerait ces pays dans l'atteinte des cibles et des jalons des COSOP, et à mieux faire ressortir la trajectoire de reclassement de chaque pays et l'avantage comparatif du Fonds dans ces stratégies. Plusieurs examens ont réitéré la recommandation invitant à expliciter plus clairement la valeur ajoutée du FIDA et à approfondir l'analyse des contextes politiques et socioéconomiques. Dans l'ensemble, si les examens des COSOP réalisés en 2025 ont systématiquement mis en avant la solide cohérence et pertinence stratégiques, ils ont également relevé des lacunes dans l'analyse des risques et des hypothèses, des insuffisances dans la mise en œuvre et la mobilisation des financements, ainsi qu'une traduction limitée des considérations liées à la fragilité et à l'égalité femmes-hommes dans les opérations, tout en soulignant la nécessité de préciser les dispositions prévues en matière de pérennisation, de reproduction à plus grande échelle et de gouvernance. Toutes ces questions ont été réglées avant que les COSOP ne soient présentés au Conseil d'administration.
13. **Ciblage et priorité accordée au premier kilomètre.** Le ciblage est demeuré l'un des principaux points forts du portefeuille: 79% des projets d'investissement ont obtenu une note au moins satisfaisante (5 ou plus) au stade de leur conception (indicateur 3.1.5 du Cadre de gestion des résultats de FIDA13), soit largement au-delà de la valeur cible de 50% fixée pour FIDA13. Cette performance témoigne de l'efficacité d'une fonction d'examen indépendante et impartiale s'agissant d'assurer

le respect des politiques et des normes du FIDA, notamment des exigences des PESEC, tout en veillant à la qualité technique et à la cohérence de la conception des projets. Les examens ont insisté fortement sur la mesure dans laquelle le ciblage, le choix des instruments et la conception technique, considérés dans leur complémentarité, permettaient de produire des résultats concrets en matière de développement au profit des groupes cibles du FIDA, une attention particulière ayant été accordée à l'autonomisation des femmes et des jeunes, à l'appui aux peuples autochtones et aux personnes handicapées et à l'inclusion des populations vulnérables et défavorisées. Le processus d'assurance qualité a également évalué dans quelle mesure les projets intégraient, dès leur conception, des mesures destinées à renforcer la résilience des moyens d'existence ruraux et des systèmes socioéconomiques face aux chocs météorologiques, économiques et politiques, notamment dans les situations de fragilité ou de conflit, en mettant à profit l'avantage comparatif du FIDA pour atteindre et accompagner les communautés dès le premier kilomètre.

14. **Égalité femmes-hommes, autonomisation des femmes et thématiques transversales du FIDA.** Les nouveaux projets du FIDA sont systématiquement examinés au regard d'un ensemble de critères bien définis permettant d'apprécier le degré d'intégration des thématiques de l'inclusion sociale et de la nutrition, afin que ces enjeux soient pris en compte dès le départ et se reflètent bien dans les objectifs et les activités des projets. En complément de cette analyse, le processus d'assurance qualité du FIDA prévoit un examen visant spécifiquement à vérifier que les projets concernant expressément l'égalité femme-hommes et l'autonomisation des femmes, les jeunes ou les enjeux nutritionnels reposent sur une logique d'intervention inscrite au cœur de leur conception, étayée par une théorie du changement qui explicite clairement les résultats escomptés pour les groupes concernés et par un cadre de résultats assorti d'indicateurs de suivi mesurables et ventilés. Concernant les projets qui accordent une attention prioritaire aux peuples autochtones et aux personnes handicapées, les examens d'assurance qualité du FIDA visent en outre à s'assurer que des activités sont expressément conçues pour atteindre et faire participer ces groupes, et que les dispositifs de collecte de données et les cadres de suivi prévoient un niveau de détail suffisant pour que les besoins spécifiques de ces groupes et les résultats obtenus en leur faveur restent visibles tout au long du cycle des projets et puissent être fidèlement restitués dans les rapports.
15. **Initiative pour l'agilité opérationnelle et processus d'assurance qualité du FIDA.** Le FIDA a contribué à faire progresser l'Initiative pour l'agilité opérationnelle en favorisant des approches plus intégrées et plus adaptatives dans l'ensemble du cycle des projets, en renforçant les interactions avec les équipes opérationnelles et en simplifiant les processus institutionnels d'examen. Cette démarche s'inscrit dans un effort institutionnel plus large visant à accroître la souplesse des opérations et à réduire les goulets d'étranglement procéduraux, tout en continuant d'accorder une place centrale à l'efficacité des activités de développement et au respect des normes de qualité.

C. Perspectives

16. Le FIDA continuera de renforcer la qualité initiale des projets, pierre angulaire de l'efficacité en matière de développement. Fort des résultats déjà obtenus, il concentrera ses efforts sur les priorités suivantes:
 - **Renforcer la sélectivité stratégique et la qualité de la conception des projets:** renforcer encore la cohérence entre la conception des projets, les priorités des pays et l'avantage comparatif du FIDA, en mettant davantage l'accent sur la reproduction à plus grande échelle, la pérennisation des résultats et l'optimisation des ressources.

- **Améliorer la mesure et l'évaluation des résultats:** poursuivre l'amélioration de la qualité et de la solidité des cadres de résultats, afin de mieux expliciter les trajectoires conduisant aux effets recherchés et de mesurer plus fidèlement les résultats obtenus.
 - **Mieux exploiter les données et les enseignements:** généraliser le recours aux éléments factuels, aux données et aux enseignements tirés de l'expérience pour éclairer la conception des projets et améliorer la prise de décisions.
 - **Favoriser une conception adaptative et tenant compte des risques:** intégrer plus systématiquement l'analyse des risques, en particulier sous l'angle du climat et de la fragilité, afin d'améliorer la résilience et l'état de préparation à l'exécution.
 - **Accorder une plus grande attention à l'état de préparation à l'exécution:** réduire encore les retards d'exécution et améliorer la performance du portefeuille.
17. Dans cette perspective, le FIDA continuera de renforcer sa capacité à mener des opérations de grande qualité, porteuses de résultats pérennes et inclusifs en matière de développement.

Suite donnée aux observations formulées par IOE sur le RIDE 2025

1. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a souscrit à l'appréciation globale de la performance présentée dans le Rapport 2025 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), qui dressait le bilan des progrès accomplis au regard des indicateurs du Cadre de gestion des résultats de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) au cours de l'ensemble du cycle de reconstitution. IOE a salué la poursuite de la collaboration avec la direction, en particulier les efforts déployés pour renforcer la cohérence méthodologique entre le Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA (ARIE) et le RIDE. Il a également relevé que le RIDE 2025 présentait une analyse complète des points forts, des pistes d'amélioration et des mesures prises pour améliorer la performance dans des domaines tels que l'efficacité, la pérennisation des résultats, l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes et la reproduction à plus grande échelle. On trouvera dans les paragraphes ci-après les réponses de la direction aux observations formulées par IOE en vue d'améliorer le RIDE.
2. **Complémentarités et différences entre l'ARIE et le RIDE.** La direction et IOE poursuivent leur collaboration afin de mieux comprendre et expliquer les divergences constatées entre les conclusions de l'ARIE et celles du RIDE, compte tenu des observations formulées par les États membres. S'agissant plus particulièrement des écarts relevés, la direction et IOE étaient d'accord pour dire que les différences entre les notes issues de l'auto-évaluation (RIDE) et celles issues l'évaluation indépendante (ARIE) étaient normales, et s'expliquaient par les méthodes distinctes employées et par les différences, certes ténues, entre les finalités des deux rapports. Les écarts continueront néanmoins d'être analysés à la lumière des tendances décennales ventilées par région. Il est également attendu que l'édition 2022 du Manuel de l'évaluation contribue à réduire ces écarts dans les années à venir; d'ailleurs, les écarts observés dans le RIDE de cette année sont restés du même ordre que ceux relevés dans le RIDE précédent. Tant qu'ils demeurent stables et d'une ampleur limitée, ces écarts ne sont pas préoccupants; au contraire, ils permettent généralement d'enrichir le débat sur la mesure des résultats et de l'efficacité des activités de développement. Les écarts actuellement constatés au FIDA ne sont d'ailleurs pas plus marqués que ceux observés dans les autres institutions financières internationales⁴⁴.
3. **La direction a présenté l'éventail des mesures mises en place pour aider les pouvoirs publics à recueillir les données relatives à la portée des projets.** Une formation à la gestion de ces données est habituellement prévue dans le cadre des activités de supervision et d'appui à l'exécution, notamment lors du démarrage des projets, dans la limite des ressources disponibles au titre du budget administratif du FIDA. Les pouvoirs publics bénéficient également de notes d'orientation et de l'appui fourni dans le cadre du don finançant la troisième phase du programme de suivi et d'évaluation en milieu rural (une fois sa composante de formation mise en œuvre).
4. **La direction et IOE sont convenus de mettre davantage l'accent sur l'amélioration de l'efficacité,** dont elle a fait une priorité. Les équipes régionales ont accordé une attention accrue à l'accompagnement des partenaires, en particulier au démarrage des projets, et les résultats présentés dans le RIDE de cette année montrent que des mesures ont été prises dans ce domaine et que l'efficacité s'est améliorée.
5. **La direction et IOE ont réaffirmé leur engagement à faire de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes une priorité.** La direction s'est également dite disposée à se coordonner avec IOE et à étudier les

⁴⁴ [EC 2026/133/W.P.5.](#)

possibilités d'harmoniser davantage les méthodes de mesure de l'impact sur la pauvreté rurale, éventuellement au moyen d'un examen coordonné des cadres logiques des projets en cours. Cela permettrait de repérer les lacunes dans les données et de déterminer les mesures à prendre pour y remédier.

6. **La direction a de nouveau confirmé le changement d'approche en matière de gestion des connaissances, qui vise à mieux répondre aux réalités opérationnelles.** La stratégie du FIDA en matière de gestion des connaissances évolue d'un modèle axé sur la production et la coordination des savoirs vers une approche qui favorise un apprentissage opérationnel continu, appuie le renforcement des capacités du personnel et garantit que les connaissances et les données éclairent l'exécution des programmes et les résultats. Compte tenu du faible montant des ressources allouées aux activités hors prêts, le Fonds adopte une approche programmatique consistant à mettre en œuvre les projets en plusieurs phases tout en favorisant les partenariats et l'appropriation des projets par les pouvoirs publics. Le FIDA continuera également de suivre les résultats dans le cadre des COSOP et de les recouper avec ceux des enquêtes auprès des parties prenantes afin d'exercer une influence plus large auprès de ces dernières.

Méthode

1. Le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) vise principalement à rendre compte chaque année des progrès accomplis au regard du Cadre de gestion des résultats de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13).

A. Description et sources des données

2. Rapport institutionnel transversal, le RIDE rassemble des données issues de multiples systèmes, tant externes qu'internes. Les données du niveau I proviennent de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies. Les données du niveau II reposent sur les indicateurs et les cibles du système d'auto-évaluation du FIDA et du système d'évaluation indépendante, et comprennent les données communiquées au Fonds par les emprunteurs concernant la portée, les produits et les effets directs au niveau des projets. Les informations du niveau III sont tirées des bases de données et systèmes internes du FIDA. Certains indicateurs sont calculés à partir d'un examen manuel des programmes d'options stratégiques pour les pays. Enfin, pour d'autres indicateurs de niveau III, les données relatives aux progrès accomplis proviennent soit d'enquêtes du FIDA auprès des parties prenantes, soit de sources externes telles que l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.
3. La description de l'ensemble des indicateurs, les sources de données, les méthodes de calcul, les tendances observées et les précisions relatives à la fixation des cibles du Cadre de gestion des résultats de FIDA13 figurent dans la note relative aux métadonnées de FIDA13⁴⁵.

B. Échantillon utilisé

4. Lorsqu'un échantillon est utilisé, la méthode pour le constituer est clairement décrite dans la note relative aux métadonnées. Les indicateurs ci-après sont calculés à partir d'un échantillon couvrant une période de trois ans:
 - a) 2.2. Notes attribuées aux effets directs en matière de développement obtenus au niveau des projets à leur achèvement
 - b) 3.4.3. Ratio de cofinancement
 - c) 3.7.1. Pourcentage de rapports d'achèvement de projet (RAP) approuvés dans les délais et pourcentage de RAP approuvés et rendus publics
5. Comme convenu avec les États membres, ces indicateurs sont calculés sur une période glissante de trois ans et couvrent donc la période 2023-2025. Cela permet de disposer d'un échantillon suffisamment étoffé pour réaliser l'analyse. Tous les autres indicateurs sont calculés à partir de toutes les données disponibles pour 2025.
6. Les données relatives aux effets directs et aux produits obtenus au niveau des projets correspondent aux résultats cumulés – et non aux seuls résultats de l'année – du portefeuille des projets en cours ou récemment achevés à la fin de 2025. Sont inclus dans l'échantillon tous les projets qui étaient en cours pendant tout ou partie de l'année 2025. Un petit nombre de projets achevés en 2023 et 2024, mais dont les RAP sont encore en cours de rédaction, sont également inclus afin que leurs résultats finaux soient pris en compte dans l'échantillon. La variation des valeurs présentées d'une édition du RIDE à l'autre reflète l'évolution de la

⁴⁵ [Metadata for IFAD's Results Management Framework \(RMF\)](#).

composition de l'échantillon, les projets les plus anciens en sortant à leur achèvement tandis que les nouveaux projets y sont progressivement intégrés.

7. Lorsque les résultats sont ventilés en fonction de la situation de fragilité ou non des zones d'intervention, la classification retenue est celle de la liste harmonisée des pays en situation de fragilité publiée chaque année financière par la Banque mondiale⁴⁶. À l'instar de la méthode adoptée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), un projet est considéré dans le RIDE comme relevant d'une situation de fragilité lorsqu'il est mené dans un pays inscrit sur cette liste pendant plus de la moitié de la durée de son cycle (de l'approbation à l'achèvement).

C. Limites

8. S'agissant des effets directs en matière de développement obtenus au niveau des projets à leur achèvement (niveau II), la taille réduite de l'échantillon entraîne une plus grande variabilité des résultats. La cohorte de projets analysée dans le présent RIDE comprend 71 projets sur la période glissante de trois ans. Cet échantillon est plus réduit que ceux de FIDA11 (79 projets) et de FIDA10 (98 projets), mais comparable à celui de FIDA12 (70 projets). Sa taille devrait continuer de diminuer au cours des prochaines années, le FIDA s'étant engagé, au titre de FIDA13, à limiter le nombre total de projets du portefeuille, tout en accordant une place croissante aux projets menés en plusieurs phases et aux financements additionnels. Ces évolutions ont pour effet de réduire le nombre de projets qui s'achèvent officiellement chaque année. En outre, si les projets davantage performants sont plus souvent prolongés, ceux dont les résultats sont moins satisfaisants sont plus susceptibles d'arriver à leur terme.
9. La variabilité est encore plus visible lorsque les résultats sont ventilés, par exemple lorsque l'on considère les résultats pour une région donnée ou pour les seuls pays en situation de fragilité, plutôt qu'à l'échelle de l'ensemble du portefeuille. Dans ces cas, l'échantillon compte entre 8 et 21 projets par région, tandis que les projets menés dans les pays en situation de fragilité ne sont que 9 au total. Toute conclusion fondée sur des données ventilées doit donc être formulée en tenant compte de la taille limitée de l'échantillon.
10. La composition des échantillons varie aussi au fil du temps. Par exemple, l'échantillon analysé dans le RIDE précédent comptait 16 projets en Asie et dans le Pacifique, contre 21 dans le présent rapport. Le RIDE précédent comprenait 14 projets menés dans des situations de fragilité. Les variations de la performance observées d'une année sur l'autre doivent donc être interprétées avec prudence, car elles peuvent être fortement influencées par la performance de quelques projets – il convient dès lors de privilégier l'analyse des tendances de plus long terme.
11. En ce qui concerne les produits et les effets directs (niveau II), le RIDE ne rend pas compte de l'ensemble des résultats obtenus dans le cadre des projets d'investissement financés par le FIDA. En effet, il ne couvre ni les indicateurs propres à chaque projet ni l'ensemble des indicateurs de base. Il se limite à une sélection d'indicateurs de base figurant dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA13, retenus en raison de leur pertinence au regard des priorités des États membres et des thématiques prioritaires de la reconstitution des ressources. Les résultats présentés pour chacun de ces indicateurs reposent sur les données des cadres logiques communiquées au FIDA par les emprunteurs et validées par le Système de gestion des résultats opérationnels (SGRO). Le Cadre de gestion des résultats, y compris le cadre des indicateurs de base, ne rend donc compte que d'une partie des résultats effectivement obtenus dans l'ensemble du portefeuille d'investissements souverains. Le seul indicateur commun à tous les projets est

⁴⁶ Banque mondiale. [FY25 List of Fragile and Conflict-affected Situations](#).

l'indicateur de portée de base, qui vise à mesurer l'ensemble des personnes touchées par les projets d'investissement du Fonds. Dans le RIDE 2026, cet indicateur correspond au nombre cumulé de tous les membres des ménages touchés par les projets de l'échantillon, calculé depuis l'entrée en vigueur des projets jusqu'à la fin de 2025. Les résultats tiennent compte de l'ensemble du financement des opérations souveraines, qu'il provienne du FIDA ou de cofinanceurs.

12. Une autre limite importante est que les résultats communiqués dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA¹³ ne couvrent pas l'ensemble des domaines d'intervention du Fonds. À l'heure actuelle, ils renvoient uniquement aux projets d'investissement souverains. Sont donc exclus: i) les opérations non souveraines; ii) les dons mondiaux ou régionaux; iii) les initiatives isolées financées par des financements supplémentaires (lorsque ceux-ci ne sont pas utilisés à des fins de cofinancement); iv) les activités hors prêts du FIDA ou ses travaux portant sur les connaissances et l'élaboration des politiques aux niveaux national, régional ou mondial. Cela tient au fait que le cadre des indicateurs de base ne s'applique actuellement qu'aux projets d'investissement souverains et que le SGRO du FIDA ne recueille que les résultats de ces derniers. Des travaux sont en cours pour mieux restituer les résultats de l'ensemble du programme de travail du FIDA, quels que soient les instruments de prêt ou hors prêts utilisés, et qu'il s'agisse d'opérations souveraines ou non souveraines.
13. Comme le montrent les données relatives aux effets directs pour 2025, le nombre de projets dont les résultats sont communiqués au regard des indicateurs retenus continue d'augmenter et la qualité des données s'améliore de manière générale, même si certains projets ont été exclus en raison de problèmes de qualité des données et que, dans certains cas, les chiffres communiqués ont été ajustés après l'examen des pièces justificatives. Plus précisément:
 - a) L'indicateur relatif aux participants occupant un nouvel emploi ou ayant accès à de nouvelles possibilités d'emploi a été mesuré à partir d'un échantillon validé de 28 projets pour lesquels des données étaient effectivement disponibles, contre 25 dans le RIDE 2025. Pour moins de la moitié de ces projets, les données communiquées ont été obtenues à partir de la méthode d'enquête pour les indicateurs de base relatifs aux effets directs; pour les autres, les estimations fournies étaient fondées sur le suivi régulier des projets et sur des enquêtes menées auprès des entreprises appuyées. Lorsque les données provenaient du suivi assuré par l'équipe de suivi-évaluation du projet, et non d'une enquête, les résultats n'ont été retenus que si une note au moins plutôt satisfaisante avait été attribuée à la fonction de suivi-évaluation du projet.
 - b) L'indicateur relatif à la diversité alimentaire des femmes repose sur un échantillon de 19 projets, soit un nombre comparable à celui des dernières années. La direction réexamine toutefois son approche en matière de communication des résultats pour cet indicateur, conformément à la recommandation formulée dans l'évaluation thématique de l'appui du FIDA à la nutrition (2025)⁴⁷.
 - c) L'indicateur relatif à l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement viables et résilientes au climat repose sur un échantillon validé de 21 projets, comme dans le RIDE 2025.
14. Cela étant, la qualité des données pose encore problème, comme le soulignent les documents d'auto-évaluation et d'évaluation indépendante. La méthode de calcul des indicateurs de base relatifs aux effets directs exige de recourir à des approches quasi expérimentales pour démontrer l'attribution des résultats, ainsi qu'à de

⁴⁷ [EB 2025/129/W.P.4.](#)

grandes enquêtes sur les ménages mobilisant un groupe cible et un groupe témoin. Ces exigences posent d'importantes difficultés dans de nombreux projets, en raison du coût et de la complexité des travaux. Le FIDA procède à un contrôle qualité de l'ensemble des enquêtes et écarte celles dont la qualité est insuffisante. Il analyse les enseignements tirés depuis l'introduction de cette méthode de calcul afin de repérer des pistes d'amélioration, notamment d'éventuels liens avec les évaluations de l'impact qu'il conduit. Dans l'intervalle, il continuera de soutenir les unités de gestion des projets dans le domaine du suivi-évaluation, au moyen de son Académie des opérations et de la troisième phase du programme de suivi et d'évaluation en milieu rural, ainsi que dans le cadre de sa participation à l'initiative de renforcement des capacités de suivi-évaluation (*Project Implementation Units for Results*) récemment lancée par la Banque mondiale.

D. Liens avec le Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA

15. Le Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA (ARIE) et le RIDE concourent tous deux aux objectifs de reddition de comptes et d'apprentissage, mais selon des perspectives différentes:
 - a) Le RIDE rend compte des résultats récents et des facteurs qui les influencent, signalant à la direction et aux États membres les domaines exigeant des corrections rapides, conformément à l'approche de gestion adaptative du FIDA. Le RIDE est le rapport sur la performance du FIDA établi par la direction, qui s'appuie sur les données issues de l'auto-évaluation pour rendre compte de la réalisation des engagements pris au titre des reconstitutions de ressources et des résultats obtenus au regard des indicateurs du Cadre de gestion des résultats. Les définitions de ces indicateurs sont convenues avec les États membres à chaque reconstitution et se réfèrent généralement à l'année examinée (dans le cas présent, 2025) ou à une période de trois ans, précisément pour saisir les domaines se prêtant à des améliorations à court terme.
 - b) L'ARIE est une évaluation indépendante de la performance à long terme des opérations du FIDA établie par l'IOE, qui diffuse des données et des enseignements afin d'améliorer la conception et l'exécution des projets à moyen et à long terme. L'ARIE fournit une analyse des tendances à long terme de la performance opérationnelle, en s'appuyant sur les évaluations réalisées au cours des 10 années précédentes. Il rend également compte des résultats opérationnels les plus récents, fondés sur les évaluations menées les trois années précédentes. En revanche, il ne porte ni sur les processus organisationnels généraux ni sur les progrès accomplis au regard des objectifs prioritaires du Fonds.
16. Ainsi, le RIDE repose sur un échantillon légèrement différent, comprenant des données provisoires relatives à l'année précédant la publication du rapport, ce qui répond aux exigences de la direction en matière de gestion adaptative et de suivi. L'échantillon de l'ARIE est quant à lui conçu pour examiner les réalisations et les résultats de manière plus approfondie, sur la base d'évaluations réalisées à un stade plus avancé.
17. Les résultats présentés dans le RIDE sont donc complémentaires de ceux de l'ARIE, sans toutefois être directement comparables. Les notes attribuées reposent néanmoins sur des critères et des définitions communs⁴⁸, notamment la classification des projets menés dans des pays en situation de fragilité.
18. L'annexe IV du RIDE présente les tendances décennales de la performance des projets achevés en appliquant la même méthode que l'ARIE; les résultats sont

⁴⁸ Comme indiqué dans la version révisée du Manuel de l'évaluation du FIDA ([EB 2022/135/R.29](#)).

donc directement comparables. Les écarts observés entre l'ARIE et l'annexe IV du RIDE tiennent au fait que les notations de la direction et celles d'IOE sont totalement indépendantes. L'écart entre les notes issues de l'auto-évaluation (RIDE) et les notes issues de l'évaluation indépendante (ARIE) est resté stable par rapport au RIDE précédent, s'établissant à - 0,29 pour les projets achevés sur la période 2015-2024 et à - 0,25 pour l'ensemble des projets achevés sur la période 2022-2024. Tant qu'ils restent stables, ces écarts ne sont pas préoccupants; au contraire, ils permettent généralement d'enrichir le débat sur la mesure des résultats et de l'efficacité des activités de développement.

E. Liens avec l'examen à mi-parcours de FIDA13

19. L'examen à mi-parcours est centré sur l'état d'avancement au regard des engagements et des mesures contrôlables établis pour un cycle de reconstitution des ressources. Il fournit un premier bilan des progrès accomplis, en mettant en évidence les premiers éléments remarquables, les risques qui se font jour et les difficultés opérationnelles. Il présente également les progrès enregistrés au regard des indicateurs et des valeurs cibles du Cadre de gestion des résultats au cours de la première année du cycle; toutefois, compte tenu de la date d'élaboration du document, les données sont provisoires. Leurs valeurs définitives sont ensuite confirmées ou, le cas échéant, corrigées dans le RIDE suivant. Conformément au cycle institutionnel d'établissement de rapports, les indicateurs du Cadre de gestion des résultats sont présentés chaque année dans le RIDE. Les valeurs effectivement enregistrées pour ces indicateurs peuvent donc différer entre le RIDE et l'examen à mi-parcours, soit parce que les données ont été recueillies à des moments différents, soit parce que les calculs ont été réexaminés et actualisés, soit encore parce que de nouvelles données sont devenues disponibles entre le moment où est publié l'examen à mi-parcours et celui où est publié le RIDE.